



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2025

INTRODUCTION

Le projet de budget primitif 2025 s'inscrit dans le prolongement des orientations budgétaires débattues lors du comité syndical du 07 février 2025 et repose sur une hypothèse de mise en service de la nouvelle UVE d'Ivry-sur-Seine au 1er septembre 2025.

En synthèse, l'exercice 2025 est marqué par une stabilité des dépenses et des recettes de fonctionnement (+0,3%) par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, en 2025, les dépenses d'exploitation sont attendues à la baisse grâce à l'effet conjugué de la diminution des tonnages, de l'existence d'une capacité de traitement « masquée » dans le cadre des essais à chaud de la nouvelle UVE L'Interval, à l'optimisation de la disponibilité de nos sites et grâce à la prolongation du fonctionnement de l'UIOM d'Ivry-sur-Seine, permettant de réduire le recours aux sites extérieurs et à l'enfouissement. Le GER est également optimisé afin de limiter son impact sur la section de fonctionnement.

Cette diminution des dépenses d'exploitation, combinée à celle des frais financiers, aux efforts des différentes directions du Syctom et à la forte réduction du virement, permet d'absorber quasiment la totalité de la progression des dépenses d'amortissement, puisque le Syctom va commencer à amortir la nouvelle UVE dès sa mise en service, soit pour une durée de 4 mois en 2025.

Enfin, les dépenses de prévention et sensibilisation sont sanctuarisées, afin de poursuivre l'objectif de réduire le volume de déchets produits et d'améliorer le geste de tri.

Sur le volet recettes, l'avenant signé en 2024 avec la CPCU permet de bénéficier en 2025 d'une progression des recettes de vapeur, alors que les anciennes conditions contractuelles auraient engendré une importante baisse. Mais les recettes d'électricité, elles, sont attendues en forte réduction en raison de la diminution des quantités produites et surtout des prix.

En outre, conformément aux orientations budgétaires, une hausse de la tarification a été décidée à l'unanimité pour les seuls objets encombrants. En effet, le tarif unique actuellement applicable est dans l'incapacité de couvrir les coûts de cette catégorie hétérogène de déchets. Il ne joue plus son rôle dans le schéma tarifaire du Syctom, consistant à favoriser les flux recherchés (Collectes sélectives et Déchets Alimentaires) facturés moins chers qu'ils ne coûtent et à dissuader les flux que l'on souhaite diminuer (OMr et objets encombrants) par l'application d'un tarif supérieur à leur coût.

En investissement, le Syctom poursuit son plan ambitieux. Les opérations d'équipement sont financées à 82% par l'emprunt, le reste étant financé par des subventions et le FCTVA. L'autofinancement ne sert quant à lui qu'à rembourser le capital de la dette empruntée.

Les grands équilibres du BP 2025 sont les suivants :

Montants en M€	BP 2024	BP 2025	Evolution 25/24	
Fonctionnement	464,05	465,55	+1,5	+0,3%
Investissement	257,00	278,25	+21,3	+8,3%
Total sections	721,04	743,80	+22,8	+3,4%

SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 465,5 M€ au BP 2025 / 464,1 M€ au BP 2024	4
A) Les recettes directes d'exploitation : 394,3 M€ au BP 2025 / 390,3 M€ au BP 2024	4
B) Les subventions des éco organismes : 55,0 M€ au BP 2025 / 52,0 M€ au BP 2024	8
C) Les autres recettes : 1,6 M€ au BP 2025 / 7,1 M€ au BP 2024	8
D) Les recettes exceptionnelles : 13,0 M€ au BP 2025 / 13,0 M€ au BP 2024	8
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 465,5 M€ au BP 2025 / 464,0 M€ au BP 2024.....	9
A) Les dépenses directes d'exploitation : 306,9 M€ au BP 2025 / 309,2 M€ au BP 2024	9
B) Les soutiens aux collectivités : 10,0 M€ au BP 2025 / 10,6 M€ au BP 2024	11
C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention et sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2025 comme au BP 2024	12
D) Communication : un budget ajusté pour faire face aux contraintes financières : 0,8M€ au BP 2025 / 1,0 M€ BP 2024.....	14
E) La masse salariale : 11,2 M€ au BP 2025 / 10,9 M€ BP 2024	14
F) Les charges financières : 21,1 M€ au BP 2025 / 22,8 M€ au BP 2024	15
G) La dotation aux amortissements : 87,5 M€ au BP 2025 / 78,3 M€ au BP 2024.....	16
H) Les dépenses courantes : 13,0 M€ au BP 2025 / 12,0 M€ au BP 2024	16
III - L'EVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS	18
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 278,3 M€ au BP 2025 / 257,0 M€ au BP 2024	19
A) Les ressources externes : 33,1 M€ au BP 2025 / 55,5 M€ au BP 2024	19
B) Les ressources propres : 89,6 M€ au BP 2025 / 85,0 M€ au BP 2024	19
C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 145,5 M€ au BP 2025 / 108,3 M€ au BP 2024.....	19
D) Opérations comptables patrimoniales : 10,0 M€ au BP 2025 / 8,2 M€ au BP 2024.....	20
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 278,3 M€ au BP 2025 / 257,0 M€ au BP 2024	20
A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)	21
B) Les dépenses d'équipement : 177,8 M€ au BP 2025 / 162,8 M€ au BP 2024	21
C) Le remboursement de la dette : 88,4 M€ au BP 2025 / 83,4 M€ au BP 2024	25
D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 12,0 M€ au BP 2025 / 10,8 M€ au BP 2024	25

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 465,5 M€ au BP 2025 / 464,1 M€ au BP 2024

Les recettes de fonctionnement évoluent de +1,5 M€ au BP 2025, soit une légère progression de +0,3%.

Données en M€	BP 2024	BP 2025	Evolution en M€	Evolution en %	Part de chacun des postes
Contributions des membres	258,5	269,1	10,6	4,1%	57,8%
Contributions exercices antérieurs	3,4	4,2	0,8	23,8%	0,9%
Subventions perçues	52,0	55,0	3,1	5,9%	11,8%
Ventes électricité	23,3	8,8	- 14,5	-62,4%	1,9%
Ventes vapeur	79,1	84,0	4,9	6,1%	18,0%
Ventes matières	21,9	25,9	4,0	18,3%	5,6%
Ventes autres produits	4,2	2,5	- 1,7	-41,0%	0,5%
Recettes exceptionnelles	13,0	13,0	-	0,0%	2,8%
Autres recettes	7,1	1,6	- 5,6	-78,1%	0,3%
Opérations comptables (sub transférables)	1,6	1,6	-	0,0%	0,3%
TOTAL RECETTES DE FONCT.	464,0	465,5	1,5	0,3%	100,0%

A) Les recettes directes d'exploitation : 394,3 M€ au BP 2025 / 390,3 M€ au BP 2024

Les recettes d'exploitation sont principalement constituées des contributions des membres. Les recettes énergétiques, au premier rang desquelles se trouvent les recettes issues de la vente de vapeur, complètent ces recettes. Dans le prolongement des échanges du débat sur les orientations budgétaires du 7 février 2025, les recettes versées par les territoires devraient progresser de +4,1%, en raison de la refonte décidée à l'unanimité de la tarification des objets encombrants, dont le tarif actuel ne joue plus son rôle dans le schéma tarifaire du Sycotm. Les autres tarifs restent inchangés.

1) Les contributions des membres : 269,1 M€ au BP 2025 / 258,5 M€ au BP 2024

Les contributions des membres sont constituées des acomptes versés par les territoires, qui s'établissent en premier lieu à partir des tonnages 2024, estimés comme suit :

Matières (en tonnes)	Tonnage définitif 2023	Tonnages BP 2024	Tonnage estimés 2024
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	1 674 276	1 684 002	1 680 487
Déchets Alimentaires (DA)	10 055	14 509	16 718
Collectes sélectives (CS)	213 625	234 465	230 433
Objets encombrants (OE)	198 075	198 562	215 853
Déchets Verts (DV)	12 825	20 292	17 282

En second lieu, les tarifs adoptés par l'assemblée délibérante du Sycotm sont appliqués sur ces tonnages. Rappelons que la tarification du Sycotm repose sur les principes suivants :

- La part population est déterminée afin de respecter le plafond statutaire de 15% du montant total de la redevance ;
- La part relative au tonnage, qui représente 85% de la redevance, est déterminée par application d'une tarification incitative :
 - Le tarif applicable aux flux des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) et des Objets Encombrants (OE) est jusqu'à présent le tarif de référence de la redevance ;
 - Le tarif pour les collectes sélectives et pour les déchets alimentaires est déterminé en appliquant une diminution de 84 €/t au tarif des OMr, afin de maintenir le caractère incitatif de ce tarif ;
 - Le tarif des anomalies pour les collectives sélectives correspond au tarif OMr majoré de 20 €/t.

Lors du débat d'orientation budgétaire, le principe d'une tarification incitative pour favoriser les flux que l'on souhaite voir progresser et dissuader ceux que l'on souhaite voir diminuer a été réaffirmé ; raison pour laquelle il a été décidé de faire évoluer la tarification des objets encombrants pour qu'elle corresponde à ce qu'ils coûtent. Les trois principaux flux d'OE réceptionnés par le Sycotom présentent des caractéristiques très différentes :

- **Les OE « classiques »** présentent un taux de valorisation matière se situant autour de 45/50%. Les refus issus du tri peuvent être en grande partie valorisés énergétiquement. Ces OE « classiques » sont traités à un coût net complet légèrement inférieur à 143 €/t ;
- **Les tout-venants de déchèteries et les dépôts sauvages** sont réceptionnés sur les marchés d'OE classiques mais présentent des teneurs en valorisable faibles (inférieures à 30%), avec une forte proportion du flux (70%) devant être enfouie. Ils sont traités à un coût net légèrement supérieur à 195€/t car très peu de recettes matières sont attendues sur ce flux, les Eco-organismes ne les soutiennent pas et le coût de l'enfouissement est important ;
- **Les OE assimilables à des déchets de chantiers** sont principalement constituées de gravats et d'inertes et vont sur des marchés spécifiques. Ils sont traités à 105 €/t.

Au vu de ces éléments, **le tarif unique pour les OE, à 109,4 €/t, est dans l'incapacité de couvrir les coûts de cette catégorie hétérogène de déchets. Il ne joue plus son rôle dans le schéma tarifaire du Sycotom, consistant à favoriser les flux recherchés (CS et DA) facturés moins chers qu'ils ne coûtent et dissuader les flux que l'on souhaite diminuer (OM et OE) facturés au-dessus de leur coût.**

Le BP 2025 propose donc, conformément aux orientations budgétaires et à la décision unanime des élus, une refonte de ce tarif, afin de mieux couvrir le coût de traitement de ces déchets. Les tarifs envisagés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	2024	2025
OE "classique"	109,4 €/t	145,0 €/t
Tout-venant		200,0 €/t
OE Dépôts Sauvages		200,0 €/t
Déclassement		220,0 €/t
OE Chantier		105,0 €/t
Tarif moyen pondéré		150,3 €/t

Les autres tarifs restent identiques à ceux de 2024.

Flux	2024		2025	
	Tarif	Redevance BP 2024 en M€	Tarif	Redevance attendue au BP 2025 en M€
OMr	109,4 €/t	184,2	109,4 €/t	183,8
OE	109,4 €/t	21,3	150,3 €/t	32,4
CS	25,4 €/t	6,0	25,4 €/t	5,9
Anomalie CS	129,4 €/t	7,3	129,4 €/t	7,3
Déchets alimentaires	25,4 €/t	0,4	25,4 €/t	0,4
Déchets verts	37,2 €/t	0,8	37,2 €/t	0,6
Part population	6,3 €/hab.	38,6	6,3 €/hab.	38,5
TOTAL Redevance		258,5		269,1

A ces prévisions de recettes s'ajoutent environ 4,2 M€ de versement de soldes de redevance N-1.

2) La vente de produits : 121,1 M€ au BP 2025 / 128,5 M€ au BP 2024

Les ventes de produits énergétiques et industriels représentent 26% des recettes du Sycdom dans le BP 2025 et se présentent comme suit :

Données en M€	BP 2024	BP 2025
Ventes vapeur	79,1	84,0
Ventes électricité	23,3	8,8
Ventes matières	21,9	25,9
Ventes autres produits	4,2	2,5
TOTAL	128,5	121,1

- Les recettes issues de la vente de vapeur

La production de tonnes vapeur est anticipée à 3,1 Millions de tonnes. L'avenant au contrat de fourniture de vapeur conclu avec la CPCU permet une augmentation du prix à 27,0 € la tonne vapeur en 2025 par rapport à 23,45€ en 2024, et un risque de pénalité très faible grâce à l'abaissement du seuil de pénalité à 3,1 Mtvap, contre 3,5 Mtvap avant la signature de l'avenant et à une évolution du système permettant de ne prendre en compte que les tonnes non livrées.

Les recettes progresseraient ainsi pour atteindre près de 84 M€ (contre un maximum de 53 M€ sans avenant) malgré la diminution de la quantité produite, en raison de la baisse de la disponibilité des installations du Sycdom et la mise en service de l'UVE L'Interval.

	2024			2025		
	Tvap	€	Prix moyen €/tvap	Tvap	€	Prix moyen €/tvap
Isséane	915 133	21 677 681	23,7	881 542	24 232 000	27,5
SO	1 373 639	31 962 525	23,3	1 281 654	34 188 000	26,7
Ivry	1 082 350	25 467 046	23,5	936 699	25 543 000	27,3
TOTAL	3 371 122	79 107 251	23,5	3 100 196	83 963 000	27,1

- **Les recettes issues de la vente d'électricité**

En 2025, les recettes d'électricité sont attendues en forte baisse par rapport à 2024. Cela s'explique par une réduction anticipée des quantités produites, à laquelle s'ajoute la forte diminution du prix moyen de vente, avec la fin du contrat de vente à terme conclu fin 2022 pour Isséane, au moment où les cours de marché étaient plus élevés. Cela vient conforter le choix du Sycatom de prioriser la vapeur à l'électricité.

	2024			2025		
	MWh	€	Prix moyen €/MWh	MWh	€	Prix moyen €/MWh
Isséane	94 342	17 654 000	187,1	99 487	6 132 000	61,6
SO	2 264	125 000	55,2	5 960	327 000	55,0
Ivry	81 291	5 531 000	68,0	42 067	2 313 000	55,0
TOTAL	172 146	23 310 000	131,0	147 515	8 772 000	55,6

- **Les recettes issues de la vente matières**

Les recettes de valorisation matière sont particulièrement volatiles. Une baisse des prix s'est amorcée fin 2022 et poursuivie en 2023. En 2024, les prix ont enregistré une remontée significative. Pour 2025, les recettes de la valorisation matière sont estimées à 25,9 M€ soit en augmentation de près de 4 M€ de BP à BP :

- Cette hausse repose intégralement sur la valorisation des collectes sélectives, dont les quantités et les prix augmentent ;
- Les recettes OM sont, quant-à-elles, « pénalisées » par la baisse des quantités de métaux valorisés, en raison de la baisse du traitement en UIOM/UE Sycatom ;
- Enfin, les recettes de verre (reversées intégralement aux EPT) diminuent sous le double effet du recalage des quantités par rapport au niveau réel constaté en 2024 et du prix de reprise.

	2024			2025		
	Tonnes	Prix moyen €/t	Montant BP en M€	Tonnes	Prix moyen €/t	Montant BP en M€
Valo CS	170 934	83	14,2	177 004	112	19,8
Valo OM	33 194	82	2,7	26 694	85	2,3
Valo OE	80 098	25	2,0	83 746	20	1,6
Verre	127 000	24	3,0	122 753	18	2,2
Total Valorisation Matière	411 226	53	21,9	410 197	63	25,9

- **Les recettes issues d'autres produits**

Les autres ventes correspondent notamment aux refacturations à l'exploitant des dépenses d'électricité à Ivry et des recettes issues des déchets tiers. Les sites de valorisation énergétique du Sycatom accueillent des déchets tiers afin d'optimiser le fonctionnement de fours et de maintenir une production de vapeur constante. Cette recette est attendue en nette baisse en raison de la moindre disponibilité des sites du Sycatom et de la mise en service de l'UVE l'Interval. Ces recettes sont estimées à hauteur de 2,5 M€ au BP 2025.

B) Les subventions des éco organismes : 55,0 M€ au BP 2025 / 52,0 M€ au BP 2024

Les subventions des éco organismes augmentent globalement de 3,1 M€ et représentent au total 11,8 % des recettes du BP 2025.

<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
Subvention Citeo Emballage (tri)	41,4	43,1
Subvention Citeo Valorisation Energétique	4,5	3,6
Subvention Citeo Journaux Revues Magazines (JRM) et Gros de Magasin (GM) (tri)	2,3	2,6
Subventions Ocad3e pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (tri)	0,2	0,2
Subventions Eco Mobilier (objets encombrants)	3,7	5,6
TOTAL	52,0	55,0

Le soutien Citeo au tri évolue sur l'effet de l'augmentation des tonnages valorisés d'emballages de papiers/cartons. Le soutien à la valorisation énergétique poursuit sa diminution mécanique en 2025 conformément au barème.

La hausse du soutien à la performance de recyclage des papiers suit l'évolution des tonnages du flux collecté.

Le soutien Eco-Maison sur les OE pourrait s'établir à 5,6 M€ contre 3,7M€ au BP 2024. Ce chiffrage est conditionné à l'atteinte d'un objectif de valorisation que le Sycotom ne maîtrise que peu. Il dépend en effet de la qualité du flux entrant et de la disponibilité du traitement thermique des refus et des déclassements, désormais intégré et activé dans les nouveaux marchés de tri des OE afin d'optimiser la performance de valorisation globale. Une stratégie de pré-tri de certains flux permet également de « bonifier » le ratio de valorisation.

C) Les autres recettes : 1,6 M€ au BP 2025 / 7,1 M€ au BP 2024

Ce poste comprend notamment les revenus de location des bureaux et l'ensemble des refacturations aux collectivités (au titre des déchèteries, de l'expérimentation de la collecte et du traitement des déchets alimentaires) pour un total de 1,6 M€.

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2024, le Sycotom a transféré la gestion des déchèteries des Hauts de Seine aux territoires, hormis les déchèteries mobiles de l'EPT Boucle Nord de Seine jusqu'au 30 juin 2024. Il n'y a donc plus de recettes à percevoir dans ce cadre, à l'exception du lissage des recettes attendues par ce même territoire conformément à la convention de novembre 2023.

D) Les recettes exceptionnelles : 13,0 M€ au BP 2025 / 13,0 M€ au BP 2024

Le montant attendu de 13 M€ correspond à l'estimation de l'apurement comptable des engagements rattachés non suivis de facturation l'année suivante lors de l'ajustement définitif des tonnages. En 2025, le montant estimé pour 2024 est reconduit.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 465,5 M€ au BP 2025 / 464,0 M€ au BP 2024

Les dépenses de fonctionnement sont stables et n'évoluent que de +0,3% (+ 1,5 M€).

Données en M€	BP 2024	BP 2025	Evolution (en M€ et en %)		Part de chacun des postes
Marchés de trait., GER, conv syndicats	309,2	306,9	- 2,4	-0,8%	65,9%
Masse salariale	10,9	11,2	0,3	2,8%	2,4%
Soutiens EPT	10,6	10,0	- 0,5	-5,1%	2,2%
Prévention et communication	12,2	12,1	- 0,1	-1,0%	2,6%
Frais financiers	22,8	21,1	- 1,7	-7,5%	4,5%
Dépenses courantes	12,0	13,0	1,0	8,3%	2,8%
Dépenses exceptionnelles	1,3	1,6	0,3	23,1%	0,3%
SOUS TOTAL DEPENSES DE FONCT. REELLES	379,0	375,9	- 3,1	-0,8%	80,7%
Amortissements	78,3	87,5	9,2	11,8%	18,8%
Virement vers la section d'invest	6,7	2,2	- 4,6	-68,1%	0,5%
SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT (DEPENSES D'ORDRE)	85,0	89,6	4,6	5,4%	19,3%
TOTAL DEPENSES DE FONCT.	464,0	465,5	1,5	0,3%	100,0%

A) Les dépenses directes d'exploitation : 306,9 M€ au BP 2025 / 309,2 M€ au BP 2024

Les dépenses directes d'exploitation représentent près des deux tiers du budget de fonctionnement. Elles diminuent de 2,4 M€, soit une baisse de 0,8%.

Montant en M€	BP 2024	BP 2025	Evolution	
Marchés de traitement	274,3	273,9	-0,4	-0,2%
GER	26,7	23,6	-3,1	-11,6%
Autres dépenses techniques	0,1	0,3	0,2	129,7%
Impôts fonciers	5,3	5,9	0,6	11,9%
Loyers d'exploitation	1,4	1,6	0,2	16,2%
Droits Voies Navigables de France	1,4	1,5	0,1	7,8%
TOTAL	309,2	306,9	-2,4	-0,8%

- **Les marchés d'exploitations, conventions et enfouissement**

Dans le détail, les dépenses d'exploitation évoluent comme présenté dans le tableau ci-dessous :

<i>Données en M€</i>	BP		Evolution	
	2024	2025		
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	137,9	138,8	0,9	0,7%
Marchés de transfert (Romainville et centre de secours)	12,3	13,6	1,2	10,1%
Enfouissement	23,9	16,0	-7,9	-33,1%
Traitement des mâchefers	13,4	11,8	-1,5	-11,4%
Total traitement des OM	187,5	180,2	-7,3	-3,9%
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	52,1	54,0	1,9	3,7%
Objets Encombrants	29,5	34,6	5,1	17,2%
Déchets alimentaires/biodéchets	4,1	4,6	0,5	12,5%
Autres	1,2	0,5	-0,7	-56,1%
Total Marchés de traitement	274,3	273,9	-0,4	-0,2%

En ce qui concerne le traitement des ordures ménagères résiduelles, les dépenses sont envisagées à la baisse (-7,3 M€) grâce à l'effet conjugué de la diminution des tonnages, de l'existence d'une capacité de traitement « masquée » car environ 80kt pourraient être traitées dans le cadre des essais à chaud de la nouvelles UVE l'Interval et seraient rémunérées par un forfait sur le budget d'investissement, à l'optimisation de la disponibilité de nos sites et, enfin, grâce à la prolongation du fonctionnement de l'UIOM d'Ivry, permettant de réduire le recours aux sites extérieurs et à l'enfouissement.

L'augmentation structurelle des dépenses issues des collectes sélectives (+1,9 M€) provient entre autres de l'augmentation des tonnages à traiter et d'une légère hausse du coût moyen de traitement.

La variation du coût des OE (+5,1 M€ soit + 17,2%) s'explique par les facteurs suivants :

- L'augmentation des tonnages,
- L'inflation appliquée aux prix des nouveaux marchés,
- La dégradation de la qualité du flux : les flux entrants (hors monomatériaux) devraient augmenter de 8kt tandis qu'en sortie seules 2kt pourraient être valorisées. Il en résulte une progression anticipée des refus et déclassements de 6kt,
- Le recours aux prestations de traitement thermique des refus et déclassement dans le cadre des marchés d'OE : ces prestations de valorisation énergétique ont été activées dès le démarrage des nouveaux marchés d'OE, afin d'optimiser la performance de valorisation globale. L'objectif est d'améliorer l'éligibilité au soutien Eco-maison (cf. infra chapitre recette). Par ailleurs, ce traitement thermique des refus et déclassement d'OE dans le cadre des nouveaux marchés permet d'éviter que les flux concernés soient traités dans nos installation dont la disponibilité est limitée et d'éviter également une partie de l'enfouissement de ces déchets.

- **Le GER en fonctionnement**

Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) portées par la section de fonctionnement sont en baisse de 3,1 M€. En effet, l'essentiel des dépenses sera désormais porté en section d'investissement pour les UVE (cf. infra, partie sur les améliorations continues), dès lors que de nouveaux marchés d'exploitation seront contractualisés, puisque les dépenses ont principalement pour objet d'augmenter la durée de vie du patrimoine. En 2025, un effort particulier et des travaux supplémentaires sont programmés sur l'UIOM d'Ivry-sur-Seine pour s'assurer de son bon fonctionnement jusqu'à la mise en service de la nouvelle UVE L'Interval.

Dans les centres de tri, le GER correspond à des dépenses plus variées et s'impute à la fois en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Données en M€	BP	BP	Evolution	
	2024	2025	(en M€ et en %)	
IVRY UIOM	9,3	6,9	-2,4	-25,4%
ST-OUEN UIOM	11,2	8,9	-2,3	-20,9%
ISSEANE UIOM	3,2	7,1	3,9	121,2%
SOUS TOTAL UIOM	23,7	22,9	-0,8	-3,4%
NANTERRE TRI	0,5	0,1	-0,4	-83,8%
PARIS 15 TRI	0,3	0,1	-0,2	-73,8%
PARIS 17 TRI	0,6	0,2	-0,4	-68,5%
ROMAINVILLE TRI	1,1	0,3	-0,8	-75,4%
SEVRAN TRI	0,6	0,1	-0,5	-78,4%
SOUS TOTAL TRI	3,0	0,7	-2,3	-75,9%
TOTAL	26,7	23,6	-3,1	-11,6%

- **Les impôts fonciers des centres – 5,9 M€ :**

Ils progressent de 0,6 M€ en raison de la hausse globale des bases et de l'intégration du remboursement de la CFE acquittée les exploitants, qui n'avait pas été budgété au BP 2024.

- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à Voies Navigables de France (VNF) :**

Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) pour un total de 1,6 M€ et des droits auprès de VNF au titre des capacités de pompage en Seine pour un montant de 1,5 M€.

B) Les soutiens aux collectivités : 10,0 M€ au BP 2025 / 10,6 M€ au BP 2024

Les soutiens aux adhérents et aux communes devraient s'établir à 10 M€, soit une légère diminution de 0,6 M€ par rapport au BP 2024. Ils se décomposent comme suit :

- **Les soutiens à la collecte sélective :**

- Le reversement de la recette matière verre pour 2,2 M€, en diminution de 0,8 M€ en raison de la baisse du prix de vente et des quantités (-5 kt),

- Les reversements à l'euro/l'euro des soutiens versés par Citéo et perçus par le Sycdom au titre des actions relatives à la compétence collecte pour un total de 4,6 M€, en augmentation de +0,5 M€, compte-tenu de l'augmentation des soutiens issus du nouveau barème (progression attendue du soutien aux ambassadeurs du tri par exemple).
- **Le soutien pour accueil** : Le soutien pour accueil est calculé en fonction des apports sur chaque site du Sycdom et est estimé à 3,2 M€ pour 2025, soit une diminution de 0,3 M€, en raison de la baisse des tonnages entrants sur les sites du Sycdom. Pour mémoire, le montant calculé pour chaque commune d'accueil additionné à la taxe sur les déchets réceptionnés perçue par la commune d'accueil ne peut être inférieur à 50 000 € et ne peut être supérieur à 1 000 000 €.

C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention et sensibilisation, un budget sanctuarisé : 11,3 M€ au BP 2025 comme au BP 2024

Les crédits consacrés aux actions de prévention et de sensibilisation seront maintenus conformément aux orientations du débat d'orientation budgétaire et afin de poursuivre les objectifs de réduction du volume des déchets et d'amélioration du geste de tri.

L'accompagnement des territoires repose sur les contrats d'objectifs entre le Sycdom et les EPT, dont les premiers ont été mis en œuvre début 2022. Ces contrats sont les socles d'une politique de coordination forte de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets, incluant une programmation thématique et financière pluriannuelle. Ils engagent les territoires et le Sycdom sur des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et la programmation d'actions concrètes pour les atteindre.

À date, 8 territoires ont conclu un contrat d'objectifs avec le Sycdom (Est-Ensemble, Paris, GPSO, Plaine Commune, POLD, VSGP, PTDE et GPGE), les derniers sont en cours de discussion. Ces contrats feront l'objet d'échanges réguliers entre le Sycdom et les EPT dans une véritable dynamique partenariale.

<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
Eco-animateurs	4,7	4,5
Compostage	0,6	0,6
Sensibilisation	2,4	2,3
Subvention	2,8	3,3
Innovation	0,3	0,2
Eco-conception	0,4	0,3
TOTAL GENERAL	11,3	11,3

Les dépenses de prévention et sensibilisation sont constituées à titre principal par :

- **Les éco-animateurs** : appui des adhérents du Sycdom, il est proposé de maintenir le dispositif éco-animateur qui avait été renforcé en 2023 (6 équipes de 10 éco-animateurs), compte-tenu de la programmation des actions dans les contrats d'objectifs et des

demandes de sensibilisation en lien avec l'extension des consignes de tri ou la mise en place de solutions de tri à la source des déchets alimentaires.

- **Le compostage :** Le Sycotom poursuit son engagement auprès des territoires en :
 - Soutenant le compostage de quartier (installation de pavillons de compostage, communication et animation spécifiques) et le compostage de proximité (individuel et collectif) avec la distribution de matériel et l'accompagnement par des maîtres composteurs des sites partagés,
 - Proposant des formations pour les référents de site, les guides et les maîtres composteurs.

- **La sensibilisation :** l'effort se poursuit dans l'accompagnement des territoires vers l'amélioration de la qualité et quantité de flux triés via de multiples outils mis à disposition (dont notamment les éco-animateurs). En parallèle, la campagne de communication grand public (pour un montant de 1,82 M €) se prolongera avec un troisième volet consacré aux biodéchets en 2025. Après deux éditions de TOM Mag diffusés en 2024, le Sycotom poursuivra la sensibilisation des plus jeunes dans les écoles primaires du territoire.
La connaissance des modes de traitement est essentielle puisqu'elle permet une prise de conscience de la réalité des volumes des déchets traités et de leur possible valorisation matière et énergétique. Ainsi, les efforts se poursuivront pour offrir des parcours de visites de site qualitatifs, avec notamment la création du parcours découverte de L'Interval à Ivry-sur-Seine et le démarrage des études techniques sur celui de Saint-Ouen-sur-Seine.

- **Le dispositif d'accompagnement 2021-2026 :** il vise à soutenir les actions à l'initiative des EPT ou de leurs collectivités autour du réemploi et de la réparation, du compostage de proximité, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la sensibilisation vers les changements de comportement, de l'amélioration du tri notamment des déchets alimentaires, de la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale ou bien encore du déploiement de déchetteries. Les révisions et simplification apportées en 2023 ont dynamisé les sollicitations pour l'accompagnement du Sycotom. A ce jour, 196 conventions de subventions sont en cours.
Par ailleurs, le système de bonification prévu dans le cadre des contrats d'objectifs, permettant d'allouer des fonds supplémentaires aux territoires ayant signé des contrats d'objectifs sur chaque subvention allouée, est désormais en œuvre et a permis une valorisation de l'engagement au bénéfice des premiers EPT signataires d'1,1 million d'euros pour les années 2022 et 2023.

- **Ecoconception :** indissociable de la réduction des déchets, l'écoconception se développera avec la concrétisation des projets issus du concours Design Zéro Déchets (DZD), pour passer des idées à des projets durables au service de tous. Elle pourra également s'appuyer sur des partenariats avec des structures incubatrices ou avec la recherche comme c'est le cas avec la Chaire CoPack (AgroParisTech) qui œuvre à la réduction et soutenabilité des emballages.

D) Communication : un budget ajusté pour faire face aux contraintes financières : 0,8M€ au BP 2025 / 1,0 M€ BP 2024

Le Sycotom assure la valorisation de ses réalisations, projets et actions lui permettant de remplir ses missions de service public. Sa stratégie globale de communication s'adapte en continu suivant les priorités fixées par sa gouvernance, en vue de renforcer la visibilité de ses missions sur les réseaux sociaux, en développant notamment le format vidéo (vidéos de la réalité virtuelle à la valorisation énergétique, sur les procédés des centres, ou encore traduisant la marque employeur, etc.), ou en envisageant la refonte des sites internet du Sycotom. Une communication spécifique sera également programmée dans le cadre de la mise en service industrielle de L'Interval, la nouvelle UVE d'Ivry-sur-Seine.

Ces hausses de dépenses seront financées par des économies (baisse du budget de communication de crise, refonte du rapport d'activité, suppression d'un séminaire, etc.).

E) La masse salariale : 11,2 M€ au BP 2025 / 10,9 M€ BP 2024

La masse salariale représente 2,4 % du budget de fonctionnement et augmente de +0,3 M€ par rapport au BP 2024. Conformément aux orientations budgétaires, cette augmentation résulte des facteurs suivants :

- La prise en compte en année pleine :
 - De la création de 5 postes permanents de catégorie A (créés en 2024) pour gagner en sûreté de fonctionnement et répondre aux enjeux stratégiques dégagés dans le cadre d'Horizon 2050. Sur ces 5 postes, 4 seront pourvus en 2025 (+343 400 €),
 - De 2 postes d'apprenti.e.s (+36 536 €).
- L'augmentation, annoncée par le gouvernement au 1er janvier 2025, des cotisations CNRACL de 4 points au 1er janvier 2025 (+103 290 €),
- La revalorisation de la participation du Sycotom à la protection sociale complémentaire des agents, intégrant :
 - L'effet en année pleine de hausse de la participation à la mutuelle, actée au 1er avril dernier 2024,
 - L'augmentation de la participation employeur à la prévoyance au 1er janvier 2025. Sur ce dernier point, le Sycotom participe à hauteur de 50 % de la cotisation de chaque agent·e·s sur une formule de base, anticipant la mise en place de la réglementation en matière de prévoyance. Le coût de la participation employeur pour la prévoyance pour l'année 2024 s'élevait à 8 600 €. La réévaluation de la participation, en comptant des adhésions supplémentaires dues au dispositif attractif, s'élèverait à 37 100 € pour la première année du nouveau contrat-groupe prévoyance.
- Une évolution de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), part mensuelle du régime indemnitaire, en lien avec la reconnaissance de l'expérience professionnelle des agents tous les 2 ans (estimée à 61 000 € pour 2025), dans le cadre de l'évaluation annuelle et la reconduction des montants de Complément Indemnitaire Annuel (CIA) attribués en 2024 (estimés à enveloppe de 130 000 € au total).

Il n'est pas prévu de mesures nationales d'augmentation du traitement indiciaire (augmentation du point d'indice de la fonction publique). Par ailleurs, la Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) est supprimée (-7 700 €).

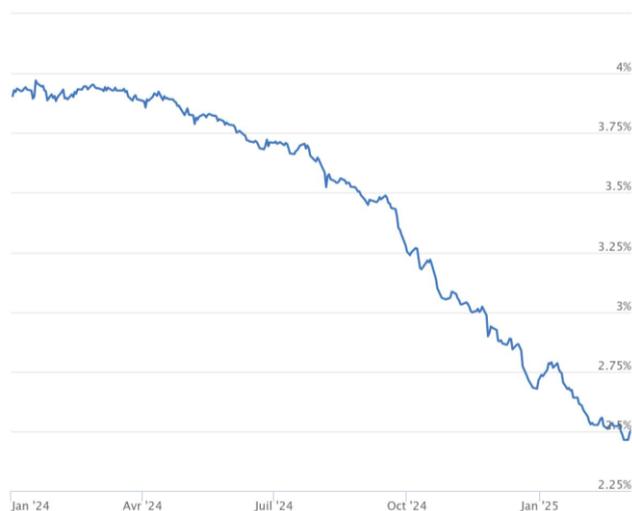
F) Les charges financières : 21,1 M€ au BP 2025 / 22,8 M€ au BP 2024

Les charges financières diminuent de 7,5% en 2025 (-1,7 M€).

Cette réduction de BP à BP tient :

- À une diminution de l'encours de dette : Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de dette atteignait 971,0 M€ tandis qu'au 1^{er} janvier 2025, il s'élevait à 953,0 M€. Ainsi, le Syctom s'est désendetté de 18 M€ sur l'année 2024, puisqu'il a remboursé plus de dette (83,6 M€) qu'il n'a souscrit de nouveaux emprunts (65,5 M€).
Il convient de rappeler que le Syctom n'a réalisé aucune opération de remboursement anticipé durant l'année. Cet écart ne correspond donc pas à une stratégie de désendettement, mais tient au calendrier de remboursement « in fine » de certains emprunts (37 M€ remboursés en 2024), notamment obligataires, souscrits sur des durées courtes afin d'optimiser les frais financiers ;
- À la diminution des taux d'intérêts observés en 2024 : au 1^{er} janvier de l'année, le taux moyen de l'encours de dette du Syctom s'élevait à 2,37%, il ne s'élevait plus qu'à 2,20% au 31 décembre. Cela s'explique par la réduction du coût des emprunts souscrits à taux variable : leur taux moyen au 1^{er} janvier 2024 s'élevait de 4,51%, il est passé à 3,49% au 31 décembre. Cela s'explique par la baisse des index tels que l'Euribor¹, qui a enregistré une diminution significative en raison du ralentissement de l'inflation et de la baisse des taux directeurs par la BCE ;
- Les anticipations pour l'année 2025 reposent sur l'hypothèse d'une souscription d'emprunts indexés sur Euribor 3 mois +1 pb, soit environ 3,5%.

Graphique 1 : Evolution de l'Euribor 3 mois en 2024



¹ L'Euribor correspond au taux d'intérêt moyen auquel les banques de la zone euro se prêtent de l'argent entre elles pour différentes durées (1 mois, 3 mois, 6 mois etc.).

L'encours de dette au 1^{er} janvier 2025 s'élève à 953 M€. Si l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif 2025 (145,1 M€) devait entièrement être mobilisé et au regard du niveau de remboursement du capital attendu (88,4€), le capital restant dû fin 2025 serait de 1 009,6 M€.

G) La dotation aux amortissements : 87,5 M€ au BP 2025 / 78,3 M€ au BP 2024

La dotation aux amortissements est attendue en hausse à hauteur de 87,5 M€. Les amortissements constituent une dépense obligatoire en fonctionnement qui se calcule en fonction de la valeur des biens du Sycotom et de la durée de leur amortissement². Cette dépense vise à dégager la ressource nécessaire à leur remplacement au fil du temps. Cette « épargne obligatoire » contribue ainsi à couvrir le remboursement en capital de la dette mobilisée pour financer ces mêmes investissements.

L'augmentation anticipée traduit l'impact des investissements réalisés en 2024 et les mises en service prévus en 2025 notamment de la nouvelle UVE L'Interval, qui entraîne un démarrage des amortissements au 1er septembre (amortissement *pro rata temporis*). Il est à noter qu'un mois d'amortissement de l'usine d'Ivry-sur-Seine représente environ 2 M€ d'amortissement.

H) Les dépenses courantes : 13,0 M€ au BP 2025 / 12,0 M€ au BP 2024

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et ceux des locaux administratifs du Sycotom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Sycotom et au fonctionnement des centres. Ils se situent à 13,0 M€ en 2025 soit une augmentation de 1,0 M€ par rapport au BP 2024.

Montants en M€	BP 2024	BP 2025
Fourniture de petit équipement et prestations informatiques, frais de télécommunication	2,1	2,8
Loyers et charges locatives (siège social)	2,4	2,9
Frais d'honoraires d'avocats et assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques	1,1	0,6
Frais de fonctionnement des services	0,5	0,4
Programme de solidarité (subventions versées)	0,9	0,9
Relations institutionnelles	0,4	0,4
Formations des agents	0,1	0,1
Indemnités des élus	0,2	0,2
Diverses études	1,9	1,6
Suivi des différents impacts de fonctionnement des centres	0,8	1,1
Frais de gardiennage des sites	0,5	1,0
Cotisations versées à différents organismes	0,2	0,2
Autres dépenses	0,9	1,0
Total des dépenses courantes de fonctionnement	12,0	13,0

². Les durées d'amortissements ont été définies par délibération lors du CS de décembre 2021.

- La fourniture de petit équipement et prestations informatiques, frais de télécommunication porte la principale augmentation (+ 0,7 M€) : Ce poste intègre essentiellement les prestations et équipements informatiques nécessaires au plan de continuité informatique et plan de reprise informatique (PCI PRI), qu'il s'agit de maintenir et de superviser. Dans un contexte de multiplication des risques de cyber-attaques, le Sycatom a pour objectif prioritaire la sécurisation de ses données.
- Les loyers et charges locatives (+0,5 M€) : ils correspondent au loyer et charges du siège, qui augmentent de façon très significative en raison des index de révision des loyers et de la hausse des charges.
- Les frais d'honoraires d'avocats et les assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques (0,6 M€) : Ces dépenses diminuent de 0,5 M€, l'état d'avancement des marchés AMO SemOp, la fin de l'opération de la nouvelle UVE, le renforcement des équipes en interne permet d'envisager une diminution des dépenses de conseils juridiques.
- Frais de fonctionnement des services (0,4 M€) : ce poste est en légère diminution par rapport au BP 2024.
- Le programme de solidarité internationale (0,9 M€) : dans le cadre des mesures d'économies, une baisse forfaitaire de 50 000 € est proposée au BP 2025, après précédente diminution de 100 000 € opérée au BP 2024.
- La formation des agents (0,1 M€) : il est proposé de maintenir le même niveau que l'année précédente.
- Les indemnités des élus (0,2 M€) : il s'agit des indemnités versées au Président et aux Vice-Présidents. L'enveloppe est constante par rapport à 2024.
- Les diverses études (1,6 M€) : elles sont en baisse de 0,3 M€ en 2025. Elles intègrent par exemple des études d'accompagnement dans le cadre des marchés Semop, qui sont attendues en diminution par rapport à 2024, des études de faisabilité pour un futur centre de tri à Ivry pour 400 k€, l'analyse des automates des centres de tri (90 k€), des études dans le cadre de la mission sécurité (exercice de gestion crues, diagnostic de vulnérabilité, etc.) pour 240 k€.
- Le suivi des différents impacts de fonctionnement des centres (1,1 M€) est en hausse en raison du renforcement des crédits pour les mesures des rejets atmosphériques, soit +200K€ par rapport au BP 2024 et des demandes de la DRIEAT qui génèrent +220k€ par rapport au BP 2024 pour les mesures des retombées atmosphériques.
- Les frais de gardiennage et entretien des espaces verts des sites (1,0 M€) : il recouvre les gardiennages des sites de Saint-Ouen-sur-Seine et Blanc-Mesnil ainsi que les dépenses d'entretien des espaces verts et de leur irrigation, auparavant en section d'investissement, ce qui explique l'augmentation de ce poste de +0,5 k€.
- Les cotisations versées à différents organismes (0,2 M€) : il recouvre diverses cotisations. Ce poste est stable.

- Les autres dépenses (1,0 M€) restent stables par rapport au BP 2024.

III - L'EVOLUTION DES RATIOS FINANCIERS

À date et au regard des hypothèses retenues, l'épargne brute³ progresse de +4,6 M€ en 2025 pour atteindre 88,0 M€. Le taux d'épargne brute s'élève à 19 %, ce qui constitue un niveau satisfaisant pour ce ratio financier stratégique

La progression de l'épargne brute permet de maintenir une capacité de désendettement quasiment stable à 11,5 ans, malgré la hausse anticipée de l'encours de dette. En effet, fin 2025, le capital restant dû devrait se situer à 1 010 M€ dans l'hypothèse d'une réalisation complète de l'emprunt d'équilibre.

<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
Recettes réelles de fonctionnement	462,4	463,9
Dépenses réelles de fonctionnement	379,0	375,9
<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
EPARGNE DE GESTION	106,2	109,1
Charges financières	22,8	21,1
EPARGNE BRUTE	83,4	88,0
TAUX D'EPARGNE	18,0%	19,0%
Capital de dette à rembourser	83,4	88,4
EPARGNE NETTE	0,0	- 0,4
Encours de dette au 31/12/N	953,0	1 010,0
CAPACITE DE DESENETTEMENT	11,4 ans	11,5 ans

³ L'épargne brute correspond à l'autofinancement retraité des opérations d'ordre (soit 1,3 M€)

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 278,3 M€ au BP 2025 / 257,0 M€ au BP 2024

Les recettes d'investissement progressent de 21,3 M€, en raison notamment de la hausse de l'emprunt d'équilibre.

<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
FCTVA	36,6	22,3
Subventions perçues, remboursement participations	18,9	10,8
Amortissements	78,3	87,5
Emprunt mobilisé	108,3	145,5
Virement de la section de fonctionnement	6,7	2,2
Opérations comptables	8,2	10,0
TOTAL RECETTES D'INVEST.	257,0	278,3

A) Les ressources externes : 33,1 M€ au BP 2025 / 55,5 M€ au BP 2024

- Le FCTVA : 22,3 M€ il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en N-2 soit en 2023. Sa diminution de 14,3 M€ reflète la baisse des dépenses d'équipement réalisées en 2023 par rapport à 2022.
- Les subventions d'investissement à percevoir et les remboursements par divers organismes (SIAAP – Ville de Paris) : 10,8 M€ correspondent au versement de subventions sollicitées auprès de divers organismes pour financer les projets d'investissement (versement de 5,8 M€ du SIAAP pour le projet de cométhanisation, 2,2 M€ de l'AESN pour l'usine de Saint-Ouen-sur-Seine, une subvention de la MGP pour l'unité de méthanisation de Gennevilliers, etc.).

B) Les ressources propres : 89,6 M€ au BP 2025 / 85,0 M€ au BP 2024

Elles correspondent à l'autofinancement et se composent :

- Des dotations aux amortissements qui continuent de progresser au rythme du déploiement du plan d'équipement en passant de 78,3 M€ à 87,5 M€ ;
- Du virement de la section de fonctionnement limité à 2,2 M€ de façon à équilibrer la section de fonctionnement.

C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 145,5 M€ au BP 2025 / 108,3 M€ au BP 2024

L'emprunt d'équilibre :

Cette inscription correspond à l'emprunt prévisionnel nécessaire pour équilibrer le BP 2025. Il vient en complément des autres ressources pour couvrir le niveau des dépenses d'équipement 2025.

La stratégie d'endettement

Le Sycotom poursuit sa stratégie d'endettement rappelée lors des orientations budgétaires 2025. Trois objectifs principaux seront poursuivis :

- Rallonger la durée de vie moyenne de la dette afin de la faire davantage correspondre à la durée de vie de nos installations ;
- Rétablir un équilibre dans la répartition de l'encours de dette, dont une grande partie est actuellement à taux fixe, en souscrivant des emprunts variables ;
- Reconstituer un profil lissé d'annuités en capital grâce au recours à l'amortissement in fine, en ciblant les échéances sur les années les moins contraintes. Les maturités 2028 et 2030 sont à éviter.

Le marché bancaire sera regardé attentivement pour retenir les taux les plus compétitifs et diversifier les sources de financement. Pour l'année 2025, le Sycotom devrait :

- S'attacher à mettre en place de nouvelles enveloppes pluriannuelles avec la BEI et la Banque des territoires, acteurs particulièrement adaptés aux besoins de financement du Sycotom ;
- Poursuivre les emprunts bancaires, en privilégiant les taux variables, en moyenne sur 20 ans ;
- Continuer à chercher les financements *in fine* obligataires.

D) Opérations comptables patrimoniales : 10,0 M€ au BP 2025 / 8,2 M€ au BP 2024

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,1 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (4,1 M€).

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 278,3 M€ au BP 2025 / 257,0 M€ au BP 2024

Les dépenses d'investissement augmentent de 21,3 M€, en raison notamment d'une hausse de 15,1 M€ des dépenses d'équipement et d'une croissance de 5,0 M€ du capital de dette à rembourser.

<i>Données en M€</i>	BP 2024	BP 2025
Opérations d'équipement	162,8	177,8
Remboursement du capital emprunté	83,4	88,4
Amortissement de subvention et autres	2,6	2,0
Opérations comptables	8,2	10,0
TOTAL DEPENSES D'INVEST.	257,0	278,3

A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Sycotom a mis en place les AP/CP au 1er janvier 2019 pour développer la structuration du programme d'investissement. Cette démarche se poursuit.

Les AP/CP prévues au budget 2025 sont les suivantes :

	Montant des AP			
	Montants AP votées après BS de 2024	Montants AP votées après fongibilité de 2024	Révision au titre du BP de 2025	Total Cumulé
Amélioration continue des sites	277 272 427,56	277 272 427,56	60 607 089,92	337 879 517,48
Extension des consignes de tri des centres	74 859 562,40	74 859 562,40	-	74 859 562,40
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	692 317 023,42	692 057 923,42	13 621 933,14	705 679 856,56
Rénovation du site de Saint-Ouen	287 894 472,75	287 894 472,75	- 16 932 988,90	270 961 483,85
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	310 820 313,78	311 020 313,78	35 642 731,78	346 663 045,56
Cométhanisation et méthanisation	57 896 712,16	57 896 712,16	- 1 142 395,08	56 754 317,08
Plans de prévention	55 825 895,09	55 825 895,09	- 6 800 246,37	49 025 648,72
Gestion du Sycotom	37 841 600,32	37 841 600,32	12 912 944,83	50 754 545,15
Biodéchets	8 534 345,06	8 534 345,06	- 2 492 245,06	6 042 100,00
TOTAL	1 803 262 352,54	1 803 203 252,54	95 416 824,26	1 898 620 076,80

	Montant des CP				
	Crédits de paiement antérieurs à 2024	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025 (BP 2025)	Reste à financer en 2026 (après BS de 2024)	Reste à financer au-delà de 2026 (après BS de 2024)
Amélioration continue des sites	89 453 958,58	28 455 558,90	56 950 000,00	36 060 000,00	126 960 000,00
Extension des consignes de tri des centres	74 859 562,40	-	-	-	-
Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	567 200 695,21	16 479 161,35	50 000 000,00	55 000 000,00	17 000 000,00
Rénovation du site de Saint-Ouen	211 641 694,17	26 219 789,68	30 000 000,00	3 100 000,00	-
Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	12 626 415,40	8 726 130,16	6 808 400,00	99 502 100,00	219 000 000,00
Cométhanisation et méthanisation	21 175 143,44	2 314 173,64	10 825 000,00	9 220 000,00	13 220 000,00
Plans de prévention	8 276 437,56	4 251 814,64	7 009 065,68	7 372 082,71	22 116 248,12
Gestion du Sycotom	7 982 428,75	7 221 961,19	8 521 923,17	7 099 558,01	19 928 674,03
Biodéchets	927 100,00	-	-	1 278 750,00	3 836 250,00
TOTAL	994 143 435,51	93 668 589,56	170 114 388,85	218 632 490,72	422 061 172,15

B) Les dépenses d'équipement : 177,8 M€ au BP 2025 / 162,8 M€ au BP 2024

Pour 2025, les dépenses d'équipement sont évaluées à 177,8 M€. Les principaux projets sont :

Données en M€	BP 2024	BP 2025
Opérations d'équipement	162,8	177,8
<i>reconstruction d'IP13</i>	51,0	50,0
<i>reconstruction du centre Romainville-Bobigny</i>	9,0	8,6
<i>rénovation du centre de Saint-Ouen</i>	35,0	30,0
<i>amélioration des centres</i>	39,3	57,0
<i>SIAAP et SIGEIF</i>	15,0	16,7
<i>plans prévention</i>	6,9	7,0
<i>autres projets</i>	6,6	8,5

- **Construction de L'Interval, l'UVE d'Ivry-sur-Seine/Paris XIII (50,0 M€) :**

L'année 2025 sera une année charnière. L'UIOM laissera place à la nouvelle UVE sur le site d'IVRY-SUR-SEINE/PARIS XIII désormais nommée L'Interval.

Les essais à chaud de l'UVE d'une durée prévisionnelle de 5 mois, comprenant le réglage de la combustion des fours/chaudières et du traitement des fumées ainsi que la mise en service de la valorisation énergétique, vont se dérouler au premier semestre 2025. A l'issue des essais à chaud, une marche probatoire de 7 jours sera effectuée afin de s'assurer que la nouvelle UVE est apte à prendre le relais de l'UIOM, qui sera définitivement mise à l'arrêt au 2e semestre 2025.

Pendant toute la phase d'essais à chaud et de mise au point de l'UVE, l'UIOM continuera de traiter les tonnages d'OMr réceptionnés. En fonction de la quantité de déchets traitée par l'UVE pendant la période de réglage, le régime de fonctionnement de l'UIOM sera adapté afin de ne pas dépasser, avec les 2 unités temporairement en fonctionnement simultanément, la quantité annuelle de 730 000 t/an autorisée par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

La dernière étape avant de prononcer la réception l'UVE consistera en la réalisation des essais de performances afin de vérifier que toutes les garanties contractuelles sont atteintes. Cette étape se déroulera pendant la Mise en Service Industrielle (MSI) au bout de 2000 heures de fonctionnement stabilisé.

- **Centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen-sur-Seine (30,0 M€) :**

Les travaux de modernisation sont en cours d'achèvement. Les prochaines échéances du projet sont :

- Second œuvre Bâtiment RD1/Ardoin et plantations : avril 2025 ;
- Finalisation ensemble des divers travaux : janvier 2026.

- **Projet de reconstruction du centre logistique de Romainville / Bobigny :**

L'année 2025 sera consacrée notamment à l'enquête publique qui se déroulera en milieu d'année. En juin, la CAO attribuera le marché public global de performance, puis, au 2^e semestre, le Comité Syndical sera amené à délibérer sur la création de la future SEMOP. Les autorisations administratives devraient être obtenues fin 2025.

- **Partenariat d'Innovation Sycotom – SIAAP / Projet Cométha :**

En 2024, la mise en service des unités pilotes Cométha a eu lieu fin avril pour l'unité pilote Seine Grésillons et fin août pour l'unité pilote Seine Valenton. Après une mise en service de 3 et 4 mois respectivement, l'exploitation de ces deux unités pilotes ont débuté en fin d'année.

En 2025, l'exploitation des deux unités pilotes permettra de valider le bon fonctionnement des équipements, il sera réalisé l'ensemble des tests prévus dans les protocoles afin de valider les solutions techniques conçues préalablement.

Il est en outre confirmé qu'il n'y aura pas de phase 3.

- **Usine de biométhanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d'ouvrage avec le Sigeif :**

L'enquête publique a eu lieu du 13 juin au 13 juillet 2024 suivi de l'envoi du rapport d'enquête publique reprenant l'ensemble des contributions lors des permanences et registre par voie électronique. Un mémoire en réponse a été envoyé le 6 août avec l'ensemble des réponses aux questions. La commission d'enquête a émis un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale sans réserve mais assortie de 9 recommandations.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- 1er trimestre 2025 : démarrage des travaux ;
- 1er trimestre 2026 : mise en service industrielle ;
- 2e semestre 2026 : réception des premières tonnes.

- **Amélioration continue dans les centres de tri et les UVE :**

Les installations du Sycotom sont des équipements industriels complexes. De ce fait, le Sycotom poursuit le déploiement de méthodes de maintenance appropriées aux centres de tri et s'est trouvé conforté dans cet engagement par 3 des 15 thèmes du projet stratégique H2050 :

- Améliorer la fiabilité et de la performance des installations par la veille réglementaire et technique ;
- Intégrer les opportunités du numérique ;
- Mettre en œuvre un pilotage de l'activité appuyé sur des indicateurs de performance stratégiques et opérationnels.

L'amélioration continue des centres de tri et des UVE sera développée autour des axes thématiques suivants :

- La standardisation des outils et des processus ;
- Le déploiement de la politique de gestion de patrimoine ;
- Le renfort de la sécurité des sites (incendie, accès, cyber-sécurité de l'informatique industrielle, sécurité agents et patrimoine).

Centre de tri de Paris XVII (45 000 t/an)

Une première tranche de travaux d'amélioration de la détection et de la protection incendie sera menée dans le courant du 2ème semestre 2025. Il s'agira d'installer des caméras infra rouges qui détecteront les flammes et des systèmes de déluge au droit des traversés de convoyeurs dans les voiles de séparation des zones.

Les travaux de fiabilisation des convoyeurs à chaînes s'effectueront dans le courant du 2ème et 3ème trimestre 2025 et devrait nécessiter un arrêt du centre.

Un audit, par l'intermédiaire d'un marché subséquent de l'accord cadre d'AMO du Sycotom, sera engagé pour évaluer les améliorations à apporter sur l'automatisme du process de tri du centre.

Centre de tri de Paris XV (31 500 t/an)

Les travaux de modernisation du contrôle commande de la gestion technique du bâtiment, d'une partie de la détection incendie, du contrôle d'accès des piétons et du local technique du réseau informatique seront engagés en 2025.

Centre de tri de Nanterre (55 000 t/an)

Les travaux de remise en état à la suite de l'incendie du 24 juillet 2022 se sont terminés en 2023. Après une période de mise en service industrielle, la réception du centre est effective depuis le 29 mars 2024. La levée des réserves est en cours. Le centre réceptionne et traite l'ensemble des tonnes de CS, prévues par le cahier des charges.

Centre de transfert d'Isséane

Cette année le centre de transfert d'Isséane est sur une trajectoire de réception et de transfert de 16 000 tonnes de collectes sélectives. Des études sont en cours pour évaluer l'opportunité de travaux d'adaptation du centre pour réceptionner et transférer les déchets alimentaires du bassin versant à horizon 2026.

Centre de tri de Sevran

La SemotriS engagera les travaux prévus dans son marché en 2025. Il s'agira dans le courant des 2e et 3e trimestres de renforcer la protection incendie de la zone process par l'installation d'un système de sprinklers, d'améliorer le compartimentage de la zone process de la zone amont, de réorganiser cette dernière par le réaménagement des alvéoles de stockage. Enfin, dans la 2e quinzaine de septembre 2025, le centre sera arrêté pour moderniser le process de tri dans le but de mieux capter les petits métaux et aluminium et d'incorporer de nouveaux équipements de stockage des flux triés pour améliorer la sécurité du personnel pour les opérations de mise en balles.

Ivry-sur-Seine-Paris XIII – usine existante

Afin de garantir le fonctionnement de cette installation en 2025, il est proposé la réalisation de travaux de maintenance supplémentaires. Ces travaux permettront de renforcer la sécurité du personnel exploitant, de sécuriser la fin de vie de l'UIOM sur le plan des performances environnementales et énergétiques et de garantir un meilleur taux de disponibilité de l'installation. Le budget 2025 intègre ainsi 11,3 M€ TTC de dépenses au titre du GER (tant en fonctionnement qu'en investissement).

Isséane

En 2025, les prestations suivantes sont planifiées :

- La poursuite du projet d'optimisation énergétique (travaux) ;
 - Divers travaux de serrurerie/métallerie afin d'améliorer le travail de maintenance et accessibilité des équipements ;
 - Des études visant à préciser les travaux nécessaires pour améliorer le traitement des effluents industriels ;
 - La poursuite de la démarche visant à une meilleure prise en compte et à un meilleur suivi par les exploitants de la pérennité du bâtiment et du second œuvre ainsi que la mise en œuvre des actions nécessaires en découlant ;
 - Le projet de cyber-sécurité du réseau informatique industriel démarré en 2023 va se finaliser en 2025. Les vulnérabilités liées à la sécurité d'accès (aux équipements, aux applications de l'Exploitant et aux réseaux), à la sécurité des sauvegardes et des mots de passe – réseaux et équipements, seront supprimées par l'installation d'équipements de protection répondant aux normes actuelles de cyber-sécurité.
-
- **Les investissements liés à la prévention des déchets :**

Le budget d'investissement lié à la prévention des déchets est également sanctuarisé en investissement (7,0 M€ en 2025). L'effort notable sur le soutien aux collectivités en subvention d'équipement est maintenu, qu'il s'agisse de matériels ou d'études.

- **Les autres opérations d'investissement :**

Les autres opérations portent à titre principal les investissements informatiques pour un total de 7,7 M€ en 2025 (actions à réaliser dans le cadre du PCI-PRI (3,6 M€), sécurisation des sites distants qui n'ont pas fait l'objet d'investissement depuis les 5 dernières années (1,7 M€), projets relatifs au SI exploitation, patrimoine, transverse.

C) Le remboursement de la dette : 88,4 M€ au BP 2025 / 83,4 M€ au BP 2024

Les crédits prévus en 2025 s'élèvent à 88,4 M€ conformément au plan de remboursement de la dette contractée. L'annuité 2025 comprend notamment 38,2 M€ de remboursement de prêts accordés par la BEI et 10,0 M€ de remboursement *in fine* d'une émission obligataire souscrite en 2023.

D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 12,0 M€ au BP 2025 / 10,8 M€ au BP 2024

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat, de transferts patrimoniaux et de dépôts de garanties.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS : SYCTOM, L'AGENCE
METROPOL. DES DECHETS (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25750007400030

POSTE COMPTABLE : DRFIP75 - SERVICE EPL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET SYCTOM (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	41
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	45
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	48
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	55
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	58
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	62
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	64
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	70
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	71
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	81
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	84

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	86
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	87
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	88
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	90
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	92
B9 - Etat du personnel	95
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	100
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	101
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	102
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	103
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	105

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5689694

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	66.07
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	81.54
3	Dépenses d'équipement brut / population	31.25
4	Encours de dette / population (2) (3)	167.49
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	2.98
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.08
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	38.33
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	205.40
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	18.98

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	278 251 763,93	278 251 763,93
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	278 251 763,93	278 251 763,93

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	465 545 056,85	465 545 056,85
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	465 545 056,85	465 545 056,85

TOTAL DU BUDGET (4)	743 796 820,78	743 796 820,78
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
200201/2019	AMELIORATION CONTINUE	200201	337 879 517,48
201904/2019	BIODECHETS	201904	6 042 100,00
200502/2019	COMETHANISATION et METHANISATION	200502	56 754 317,08
201301/2019	EXTENSIONS CONSIGNES DE TRI	201301	74 859 562,40
201902/2019	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2019	201902	50 754 545,15
201903/2019	PLANS DE PREVENTION	201903	49 025 648,72
200301/2019	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS 13	200301	705 679 856,56
201601/2019	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE	201601	346 663 045,56
201101/2019	RENOVATION SAINT OUEN	201101	270 961 483,85
TOTAL			1 898 620 076,80
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			1 898 620 076,80

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	16 978 058,01	0,00	17 706 803,17	17 706 803,17	17 706 803,17
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	8 756 500,00	0,00	9 761 282,77	9 761 282,77	9 761 282,77
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	44 138 969,54	0,00	65 246 302,91	65 246 302,91	65 246 302,91
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	86 607 600,00	0,00	77 400 000,00	77 400 000,00	77 400 000,00
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	83 415 115,18	0,00	88 415 115,18	88 415 115,18	88 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	1 030 000,00	0,00	30 500,00	30 500,00	30 500,00
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	88 845 615,18	88 845 615,18	88 845 615,18
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	6 275 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	7 695 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		247 201 242,73	0,00	266 655 004,03	266 655 004,03	266 655 004,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
041	Opérations patrimoniales (7)	8 200 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 796 759,90		11 596 759,90	11 596 759,90	11 596 759,90

TOTAL	256 998 002,63	0,00	278 251 763,93	278 251 763,93	278 251 763,93
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	278 251 763,93
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 594 860,00	0,00	3 126 448,93	3 126 448,93	3 126 448,93
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	108 316 267,31	0,00	145 503 566,62	145 503 566,62	145 503 566,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	148 630 015,55	148 630 015,55	148 630 015,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	6 275 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	7 695 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		163 786 127,31	0,00	178 618 792,55	178 618 792,55	178 618 792,55

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	6 738 685,05		2 150 843,09	2 150 843,09	2 150 843,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	78 273 190,27		87 482 128,29	87 482 128,29	87 482 128,29
041	Opérations patrimoniales (10)	8 200 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		93 211 875,32		99 632 971,38	99 632 971,38	99 632 971,38

TOTAL	256 998 002,63	0,00	278 251 763,93	278 251 763,93	278 251 763,93
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	278 251 763,93
---	-----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	88 036 211,48
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	329 109 621,09	0,00	327 457 750,26	327 457 750,26	327 457 750,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 894 950,00	0,00	11 197 683,00	11 197 683,00	11 197 683,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15 941 583,00	0,00	16 074 060,00	16 074 060,00	16 074 060,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		355 946 154,09	0,00	354 729 493,26	354 729 493,26	354 729 493,26
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00	21 082 592,21	21 082 592,21	21 082 592,21
67	Charges spécifiques (3)	300 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		379 033 723,88	0,00	375 912 085,47	375 912 085,47	375 912 085,47

023	Virement à la section d'investissement (4)	6 738 685,05	0,00	2 150 843,09	2 150 843,09	2 150 843,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	78 273 190,27	0,00	87 482 128,29	87 482 128,29	87 482 128,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		85 011 875,32	0,00	89 632 971,38	89 632 971,38	89 632 971,38

TOTAL	464 045 599,20	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	465 545 056,85
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	465 545 056,85
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	273 238 721,41	273 238 721,41	273 238 721,41
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	51 966 000,00	0,00	55 046 000,00	55 046 000,00	55 046 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 479 171,87	0,00	135 603 575,54	135 603 575,54	135 603 575,54
Total des recettes de gestion courante		462 440 505,97	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		462 448 839,30	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

TOTAL	464 045 599,20	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	465 545 056,85
--------------	-----------------------	-------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	465 545 056,85
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	88 036 211,48
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 415 115,18	0,00	88 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	170 114 388,85		170 114 388,85
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	400 000,00	0,00	400 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	30 500,00	0,00	30 500,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	7 695 000,00	0,00	7 695 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		266 655 004,03	11 596 759,90	278 251 763,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	278 251 763,93
---	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	327 457 750,26		327 457 750,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	11 197 683,00		11 197 683,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	16 074 060,00	0,00	16 074 060,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 082 592,21	0,00	21 082 592,21
67	Charges spécifiques (9)	100 000,00	0,00	100 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	87 482 128,29	87 482 128,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 150 843,09	2 150 843,09
Dépenses de fonctionnement – Total		375 912 085,47	89 632 971,38	465 545 056,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	465 545 056,85
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 293 777,00	0,00	22 293 777,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 126 448,93	0,00	3 126 448,93
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	145 503 566,62	0,00	145 503 566,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		87 482 128,29	87 482 128,29
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	7 695 000,00	0,00	7 695 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 150 843,09	2 150 843,09
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		178 618 792,55	99 632 971,38	278 251 763,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	278 251 763,93
---	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	60 000,00		60 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	273 238 721,41		273 238 721,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	55 046 000,00		55 046 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	135 603 575,54	0,00	135 603 575,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		463 948 296,95	1 596 759,90	465 545 056,85

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			465 545 056,85

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	1 898 620 076,80	278 251 763,93	278 251 763,93	170 114 388,85	108 137 375,08	278 251 763,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	156 481 127,55	0,00	1 898 620 076,80	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85	0,00	170 114 388,85
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	1 898 620 076,80	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85	0,00	170 114 388,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	83 415 115,18	0,00		88 415 115,18	88 415 115,18		88 415 115,18	88 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 030 000,00	0,00	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	0,00	88 845 615,18	88 845 615,18	0,00	88 845 615,18	88 845 615,18
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	6 275 000,00	0,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00
Total des dépenses réelles		247 201 242,73	0,00	1 898 620 076,80	266 655 004,03	266 655 004,03	170 114 388,85	96 540 615,18	266 655 004,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 596 759,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
041	Opérations patrimoniales (7)	8 200 000,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 796 759,90			11 596 759,90	11 596 759,90		11 596 759,90	11 596 759,90

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	278 251 763,93
---	-----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	278 251 763,93	278 251 763,93	278 251 763,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 594 860,00	0,00	3 126 448,93	3 126 448,93	3 126 448,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	108 316 267,31	0,00	145 503 566,62	145 503 566,62	145 503 566,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	148 630 015,55	148 630 015,55	148 630 015,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	6 275 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	7 695 000,00
Total des recettes réelles		163 786 127,31	0,00	178 618 792,55	178 618 792,55	178 618 792,55
021	Virement de la section de fonctionnement	6 738 685,05		2 150 843,09	2 150 843,09	2 150 843,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	78 273 190,27		87 482 128,29	87 482 128,29	87 482 128,29
041	Opérations patrimoniales (6)	8 200 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des recettes d'ordre		93 211 875,32		99 632 971,38	99 632 971,38	99 632 971,38

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					278 251 763,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	1 898 620 076,80	278 251 763,93	278 251 763,93	170 114 388,85	108 137 375,08	278 251 763,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	156 481 127,55	0,00	1 898 620 076,80	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85	0,00	170 114 388,85
Total des dépenses d'équipement		156 481 127,55	0,00	1 898 620 076,80	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85	0,00	170 114 388,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	83 415 115,18	0,00		88 415 115,18	88 415 115,18		88 415 115,18	88 415 115,18
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	37 000 000,00	0,00		10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
1641	Emprunts en euros	46 415 115,18	0,00		78 415 115,18	78 415 115,18		78 415 115,18	78 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	1 030 000,00	0,00	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 030 000,00	0,00		30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00	30 500,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		84 445 115,18	0,00	0,00	88 845 615,18	88 845 615,18	0,00	88 845 615,18	88 845 615,18
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	6 275 000,00	0,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00
458144	OP. 44ROMAINV	650 000,00	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	4 500 000,00	0,00		5 830 000,00	5 830 000,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	1 125 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
Total des dépenses réelles		247 201 242,73	0,00	1 898 620 076,80	266 655 004,03	266 655 004,03	170 114 388,85	96 540 615,18	266 655 004,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 596 759,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 596 759,90			1 596 759,90	1 596 759,90		1 596 759,90	1 596 759,90
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	646 606,43			646 606,43	646 606,43		646 606,43	646 606,43
13912	Subv. transf. Régions	375 583,54			375 583,54	375 583,54		375 583,54	375 583,54
139158	Subv. transf. Autres groupements	38 170,00			38 170,00	38 170,00		38 170,00	38 170,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	536 399,93			536 399,93	536 399,93		536 399,93	536 399,93
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	8 200 000,00			10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 100 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 100 000,00			5 000 000,00	5 000 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00
Total des dépenses d'ordre		9 796 759,90			11 596 759,90	11 596 759,90		11 596 759,90	11 596 759,90

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	200201	117 909 517,48	0,00	56 950 000,00	56 950 000,00	56 950 000,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	200301	583 679 856,56	0,00	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	200502	23 489 317,08	0,00	10 825 000,00	10 825 000,00	10 825 000,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	201101	237 861 483,85	0,00	30 000 000,00	30 000 000,00	30 000 000,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	201301	74 859 562,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	201601	21 352 545,56	0,00	6 808 400,00	6 808 400,00	6 808 400,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	201902	15 204 389,94	0,00	8 521 923,17	8 521 923,17	8 521 923,17	0,00
201903	PLANS PREVENTION	201903	12 528 252,20	0,00	7 009 065,68	7 009 065,68	7 009 065,68	0,00
201904	BIODECHETS	201904	927 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			1 087 812 025,07	0,00	170 114 388,85	170 114 388,85	170 114 388,85	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200201
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200201**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		329 560 236,64	117 909 517,48	a 0,00	56 950 000,00	b 56 950 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	262 027 912,90	50 154 442,54	0,00	56 950 000,00	56 950 000,00
2115	Terrains bâtis	545 000,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	141 294 128,78	2 783 488,63	0,00	28 798 000,00	28 798 000,00
2141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	-1 398 998,34	1 073 077,02	0,00	500 000,00	500 000,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	27 456 489,73	8 185 098,89	0,00	4 400 000,00	4 400 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	81 614 405,26	32 000 890,53	0,00	19 002 000,00	19 002 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	11 823 828,63	4 873 828,63	0,00	4 250 000,00	4 250 000,00
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	693 058,84	693 058,84	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	67 532 323,74	67 755 074,94	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 727 979,31	5 727 979,31	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	8 091 567,42	8 091 568,02	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	29 944 776,80	30 020 588,11	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	22 635 590,23	22 635 590,23	0,00	0,00	0,00
235	Part invest. - marchés de partenariat	75 811,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 056 598,67	1 279 349,27	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		73 554,60	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 202,96	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 202,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	61 351,64	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 200,92	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	46 542,72	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
2315	Install., matériel et outill. technique	13 608,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-56 950 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200301
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		704 679 856,56	583 679 856,56	a 0,00	50 000 000,00	b 50 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 032 525,00	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	703 647 331,56	582 647 331,56	0,00	50 000 000,00	50 000 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	703 219 743,56	582 219 743,56	0,00	50 000 000,00	50 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	427 588,00	427 588,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-50 000 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200502
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 200502

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		56 754 317,08	23 489 317,08	a 0,00	10 825 000,00	b 10 825 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 013 610,84	22 123 610,84	0,00	7 450 000,00	7 450 000,00
2031	Frais d'études	34 013 610,84	22 123 610,84	0,00	7 450 000,00	7 450 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	22 625 000,00	1 250 000,00	0,00	3 375 000,00	3 375 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	22 625 000,00	1 250 000,00	0,00	3 375 000,00	3 375 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	115 706,24	115 706,24	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		176 202,01	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	150 000,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	150 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	26 202,01	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	26 202,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 825 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201101
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201101

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
DEPENSES		270 961 483,85	237 861 483,85	a	0,00	30 000 000,00	b	30 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	2 600 000,00	0,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 600 000,00	0,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00		2 600 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 174 939,60	2 174 939,60	0,00	0,00	0,00		0,00
2111	Terrains nus	1 591 389,20	1 591 389,20	0,00	0,00	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	583 550,40	583 550,40	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	266 168 064,25	235 668 064,25	0,00	27 400 000,00	27 400 000,00		27 400 000,00
2313	Constructions	157 720 029,50	131 320 029,50	0,00	23 400 000,00	23 400 000,00		23 400 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	108 331 110,59	104 231 110,59	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00		4 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	116 924,16	116 924,16	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		3 518 753,56	c	0,00	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	2 261 946,50	0,00	0,00	0,00		0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	950 796,50	0,00	0,00	0,00		0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	311 150,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 238 327,06	0,00	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	454 750,82	0,00	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	783 576,24	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000 000,00
--------------------------------------	-----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201301
LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201301

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		74 859 562,40	74 859 562,40	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 860 404,77	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	69 999 157,63	69 999 157,63	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 228,00	15 228,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	68 222 736,30	68 222 736,30	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	67 088,76	67 088,76	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	1 694 104,57	1 694 104,57	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		5 128 329,68	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	4 968 080,28	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	1 071 533,91	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	507 614,57	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	3 388 931,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	160 249,40	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	154 849,40	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	5 400,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201601
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201601

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		28 160 945,56	21 352 545,56	a 0,00	6 808 400,00	b 6 808 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 951 945,56	21 351 945,56	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00
2031	Frais d'études	27 951 945,56	21 351 945,56	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	209 000,00	600,00	0,00	208 400,00	208 400,00
2111	Terrains nus	600,00	600,00	0,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	208 400,00	0,00	0,00	208 400,00	208 400,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		25 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	25 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	25 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 808 400,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201902
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201902

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 754 545,15	15 204 389,94	a 0,00	8 521 923,17	b 8 521 923,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 216 496,22	5 605 461,01	0,00	3 656 803,17	3 656 803,17
2031	Frais d'études	9 819 488,33	2 039 828,92	0,00	1 325 427,37	1 325 427,37
2051	Concessions, droits similaires	10 397 007,89	3 565 632,09	0,00	2 331 375,80	2 331 375,80
204	Subventions d'équipement versées (6)	12 477,14	2 477,14	0,00	2 000,00	2 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	12 477,14	2 477,14	0,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles	30 525 571,79	9 596 451,79	0,00	4 863 120,00	4 863 120,00
2181	Install. générales, agencements	992 201,94	791 201,94	0,00	81 000,00	81 000,00
21828	Autres matériels de transport	137 948,00	54 948,00	0,00	23 000,00	23 000,00
21838	Autre matériel informatique	28 547 116,83	7 970 001,63	0,00	4 744 120,00	4 744 120,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	827 269,50	772 269,50	0,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	21 035,52	8 030,72	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-8 521 923,17
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201903
LIBELLE : PLANS PREVENTION
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201903

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		49 025 648,72	12 528 252,20	a 0,00	7 009 065,68	b 7 009 065,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	11 548 960,58	7 764 677,81	0,00	3 784 282,77	3 784 282,77
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	55 057,90	50 057,90	0,00	5 000,00	5 000,00
2041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	2 442 501,04	1 235 655,05	0,00	1 206 845,99	1 206 845,99
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	545 161,85	436 761,85	0,00	108 400,00	108 400,00
20415311	CDE : Bien mobilier, matériel	238 667,19	65 185,31	0,00	173 481,88	173 481,88
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	2 846 373,94	2 113 609,84	0,00	732 764,10	732 764,10
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	2 118 413,83	1 616 219,89	0,00	502 193,94	502 193,94
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	902 335,32	623 999,08	0,00	278 336,24	278 336,24
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 400 449,51	1 623 188,89	0,00	777 260,62	777 260,62
21	Immobilisations corporelles	37 476 688,14	4 763 574,39	0,00	3 224 782,91	3 224 782,91
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	36 443 484,16	4 160 370,41	0,00	2 794 782,91	2 794 782,91
2181	Install. générales, agencements	16 200,00	16 200,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	1 017 003,98	587 003,98	0,00	430 000,00	430 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		537 033,89	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	300 000,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	300 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	237 033,89	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 046,08	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	122 072,10	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	20 915,71	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 009 065,68
--------------------------------------	----------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 201904
LIBELLE : BIODECHETS
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 201904

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		6 042 100,00	927 100,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	6 042 100,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	6 042 100,00	927 100,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		256 998 002,63	0,00	278 251 763,93	278 251 763,93	278 251 763,93
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 594 860,00	0,00	3 126 448,93	3 126 448,93	3 126 448,93
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	40 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1312	Subv. transf. Régions	1 240 000,00	0,00	291 588,93	291 588,93	291 588,93
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	864 860,00	0,00	684 860,00	684 860,00	684 860,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	108 316 267,31	0,00	145 503 566,62	145 503 566,62	145 503 566,62
1641	Emprunts en euros	108 316 267,31	0,00	145 503 566,62	145 503 566,62	145 503 566,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		110 911 127,31	0,00	148 630 015,55	148 630 015,55	148 630 015,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	36 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
10222	FCTVA	36 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		46 600 000,00	0,00	22 293 777,00	22 293 777,00	22 293 777,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	6 275 000,00	0,00	7 695 000,00	7 695 000,00	7 695 000,00
Total des recettes réelles		163 786 127,31	0,00	178 618 792,55	178 618 792,55	178 618 792,55
021	Virement de la section de fonctionnement	6 738 685,05		2 150 843,09	2 150 843,09	2 150 843,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	78 273 190,27		87 482 128,29	87 482 128,29	87 482 128,29
28031	Frais d'études	2 113 292,45		87 482 128,29	87 482 128,29	87 482 128,29
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	8 513,00		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	492 971,19		0,00	0,00	0,00
28041481	Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel	103 042,28		0,00	0,00	0,00
28041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	380 735,29		0,00	0,00	0,00
280415311	CDE : Bien mobilier, matériel	6 191,00		0,00	0,00	0,00
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	263 203,46		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	49 328,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	77 027,33		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	225 964,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	192 820,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	252 023,33		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	950,64		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	398,72		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	630 001,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	677,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	21 069 337,81		0,00	0,00	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	2 513 687,00		0,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	8 982 213,16		0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	47 846,00		0,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	238,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 072,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	33 602 746,58		0,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	3 472 035,65		0,00	0,00	0,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 293 925,59		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	147 021,48		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	10 991,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	243 728,36		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	80 227,86		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	9 981,09		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	8 200 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	4 100 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	4 100 000,00		5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'ordre	93 211 875,32		99 632 971,38	99 632 971,38	99 632 971,38

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85
011	Charges à caractère général (3)	329 109 621,09	0,00	0,00	327 457 750,26	327 457 750,26	0,00	327 457 750,26	327 457 750,26
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	10 894 950,00	0,00		11 197 683,00	11 197 683,00		11 197 683,00	11 197 683,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	15 941 583,00	0,00	0,00	16 074 060,00	16 074 060,00	0,00	16 074 060,00	16 074 060,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		355 946 154,09	0,00	0,00	354 729 493,26	354 729 493,26	0,00	354 729 493,26	354 729 493,26
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00		21 082 592,21	21 082 592,21		21 082 592,21	21 082 592,21
67	Charges spécifiques (3)	300 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		23 087 569,79	0,00	0,00	21 182 592,21	21 182 592,21		21 182 592,21	21 182 592,21
Total des dépenses réelles		379 033 723,88	0,00	0,00	375 912 085,47	375 912 085,47	0,00	375 912 085,47	375 912 085,47
023	Virement à la section d'investissement	6 738 685,05			2 150 843,09	2 150 843,09		2 150 843,09	2 150 843,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	78 273 190,27			87 482 128,29	87 482 128,29		87 482 128,29	87 482 128,29
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		85 011 875,32			89 632 971,38	89 632 971,38		89 632 971,38	89 632 971,38

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

465 545 056,85

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	465 545 056,85
013	Atténuations de charges (2)	150 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	273 238 721,41	273 238 721,41	273 238 721,41
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	51 966 000,00	0,00	55 046 000,00	55 046 000,00	55 046 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	148 479 171,87	0,00	135 603 575,54	135 603 575,54	135 603 575,54
Total des recettes de gestion des services		462 440 505,97	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		462 448 839,30	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 596 759,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	465 545 056,85
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85
011	Charges à caractère général (4)	329 109 621,09	0,00	0,00	327 457 750,26	327 457 750,26	0,00	327 457 750,26	327 457 750,26
60611	Eau et assainissement	40 210,00	0,00		66 816,00	66 816,00	0,00	66 816,00	66 816,00
60612	Energie - Electricité	399 350,00	0,00		657 400,00	657 400,00	0,00	657 400,00	657 400,00
60613	Chauffage urbain	5 150,00	0,00		34 800,70	34 800,70	0,00	34 800,70	34 800,70
60622	Carburants	6 180,00	0,00		7 344,00	7 344,00	0,00	7 344,00	7 344,00
60623	Alimentation	1 500,00	0,00		1 632,00	1 632,00	0,00	1 632,00	1 632,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00		3 570,00	3 570,00	0,00	3 570,00	3 570,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 000,00	0,00		38 162,00	38 162,00	0,00	38 162,00	38 162,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00		15 300,00	15 300,00	0,00	15 300,00	15 300,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	0,00		12 663,30	12 663,30	0,00	12 663,30	12 663,30
6068	Autres matières et fournitures	63 500,00	0,00		2 850,00	2 850,00	0,00	2 850,00	2 850,00
611	Contrats de prestations de services	297 626 341,09	0,00		300 381 657,06	300 381 657,06	0,00	300 381 657,06	300 381 657,06
6132	Locations immobilières	4 045 000,00	0,00		4 594 000,00	4 594 000,00	0,00	4 594 000,00	4 594 000,00
61358	Autres	35 000,00	0,00		36 720,00	36 720,00	0,00	36 720,00	36 720,00
614	Charges locatives et de copropriété	475 000,00	0,00		537 000,00	537 000,00	0,00	537 000,00	537 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		470 000,00	470 000,00	0,00	470 000,00	470 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		13 770,00	13 770,00	0,00	13 770,00	13 770,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6156	Maintenance	1 086 100,00	0,00		1 300 510,00	1 300 510,00	0,00	1 300 510,00	1 300 510,00
6161	Multirisques	90 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
617	Etudes et recherches	1 651 850,00	0,00		1 521 000,00	1 521 000,00	0,00	1 521 000,00	1 521 000,00
6182	Documentation générale et technique	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	130 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	41 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
6188	Autres frais divers	22 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	130,00	0,00		130,00	130,00	0,00	130,00	130,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 295 200,00	0,00		713 200,00	713 200,00	0,00	713 200,00	713 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6228	Divers	22 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6231	Annonces et insertions	795 100,00	0,00		430 000,00	430 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	31 648,00	0,00		59 150,00	59 150,00	0,00	59 150,00	59 150,00
6233	Foires et expositions	181 000,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
6234	Réceptions	45 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6236	Catalogues et imprimés	436 952,00	0,00		426 987,00	426 987,00	0,00	426 987,00	426 987,00
6238	Divers	1 514 500,00	0,00		1 858 000,00	1 858 000,00	0,00	1 858 000,00	1 858 000,00
6241	Transports de biens	43 200,00	0,00		27 840,00	27 840,00	0,00	27 840,00	27 840,00
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00		1 224,00	1 224,00	0,00	1 224,00	1 224,00
6248	Divers	12 000,00	0,00		9 180,00	9 180,00	0,00	9 180,00	9 180,00
6251	Voyages, déplacements et missions	145 000,00	0,00		96 600,00	96 600,00	0,00	96 600,00	96 600,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	0,00		16 830,00	16 830,00	0,00	16 830,00	16 830,00
6262	Frais de télécommunications	122 100,00	0,00		144 640,00	144 640,00	0,00	144 640,00	144 640,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	320 300,00	0,00		328 100,00	328 100,00	0,00	328 100,00	328 100,00
6282	Frais de gardiennage	480 000,00	0,00		515 000,00	515 000,00	0,00	515 000,00	515 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	65 000,00	0,00		51 000,00	51 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 637 000,00	0,00		5 378 564,00	5 378 564,00	0,00	5 378 564,00	5 378 564,00
63512	Taxes foncières	5 106 000,00	0,00		5 310 000,00	5 310 000,00	0,00	5 310 000,00	5 310 000,00
63513	Autres impôts locaux	171 600,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	10,00	0,00		10,20	10,20	0,00	10,20	10,20
6358	Autres droits	8 317 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	1 391 400,00	0,00		1 489 400,00	1 489 400,00	0,00	1 489 400,00	1 489 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	10 894 950,00	0,00		11 197 683,00	11 197 683,00		11 197 683,00	11 197 683,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	33 821,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	83 070,00	0,00		83 100,00	83 100,00		83 100,00	83 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 410 790,30	0,00		3 334 583,00	3 334 583,00		3 334 583,00	3 334 583,00
64112	SFT, indemnité de résidence	158 685,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
64113	NBI	27 157,50	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
64118	Autres indemnités	1 617 628,50	0,00		1 620 000,00	1 620 000,00		1 620 000,00	1 620 000,00
64131	Rémunérations	2 623 947,00	0,00		2 625 000,00	2 625 000,00		2 625 000,00	2 625 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	38 872,50	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 201 320,00	0,00		1 205 000,00	1 205 000,00		1 205 000,00	1 205 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 103 340,00	0,00		1 550 000,00	1 550 000,00		1 550 000,00	1 550 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	108 630,00	0,00		109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	126 735,00	0,00		127 000,00	127 000,00		127 000,00	127 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 975,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 769,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	25 112,70	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	35 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	260 925,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6488	Autres	1 171,50	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	15 941 583,00	0,00	0,00	16 074 060,00	16 074 060,00	0,00	16 074 060,00	16 074 060,00
65132	Prix	13 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65311	Indemnités de fonction	162 000,00	0,00		162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65313	Cotisations de retraite	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65315	Formation	30 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	55 183,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65733	Subv. fonct. départements	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. autres communes	4 465 000,00	0,00		4 127 000,00	4 127 000,00	0,00	4 127 000,00	4 127 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	7 924 000,00	0,00		8 457 000,00	8 457 000,00	0,00	8 457 000,00	8 457 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 235 000,00	0,00		1 536 000,00	1 536 000,00	0,00	1 536 000,00	1 536 000,00
6584	Amendes fiscales et pénales	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 002 400,00	0,00		1 704 060,00	1 704 060,00	0,00	1 704 060,00	1 704 060,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		355 946 154,09	0,00	0,00	354 729 493,26	354 729 493,26	0,00	354 729 493,26	354 729 493,26
66	Charges financières	22 787 569,79	0,00		21 082 592,21	21 082 592,21		21 082 592,21	21 082 592,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 488 469,02	0,00		19 529 088,24	19 529 088,24		19 529 088,24	19 529 088,24
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-370 899,23	0,00		-846 496,03	-846 496,03		-846 496,03	-846 496,03
6618	Intérêts des autres dettes	126 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
6688	Autres	544 000,00	0,00		1 500 000,00	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
67	Charges spécifiques (4)	300 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		23 087 569,79	0,00	0,00	21 182 592,21	21 182 592,21		21 182 592,21	21 182 592,21
Total des dépenses réelles		379 033 723,88	0,00	0,00	375 912 085,47	375 912 085,47	0,00	375 912 085,47	375 912 085,47
023	Virement à la section d'investissement	6 738 685,05			2 150 843,09	2 150 843,09		2 150 843,09	2 150 843,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	78 273 190,27			87 482 128,29	87 482 128,29		87 482 128,29	87 482 128,29
6811	Dot. amort. immos incorporelles	78 273 190,27			87 482 128,29	87 482 128,29		87 482 128,29	87 482 128,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		85 011 875,32			89 632 971,38	89 632 971,38		89 632 971,38	89 632 971,38

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 284 140,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 130 636,17
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-846 496,03

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		464 045 599,20	0,00	465 545 056,85	465 545 056,85	465 545 056,85
013	Atténuations de charges (3)	150 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	261 845 334,10	0,00	273 238 721,41	273 238 721,41	273 238 721,41
706888	Autres	261 845 334,10	0,00	273 238 721,41	273 238 721,41	273 238 721,41
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	51 966 000,00	0,00	55 046 000,00	55 046 000,00	55 046 000,00
747888	Autres	51 966 000,00	0,00	55 046 000,00	55 046 000,00	55 046 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 479 171,87	0,00	135 603 575,54	135 603 575,54	135 603 575,54
752	Revenus des immeubles	625 000,00	0,00	712 000,00	712 000,00	712 000,00
75888	Autres	147 854 171,87	0,00	134 891 575,54	134 891 575,54	134 891 575,54
Total des recettes de gestion des services		462 440 505,97	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95
76	Produits financiers	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	8 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		462 448 839,30	0,00	463 948 296,95	463 948 296,95	463 948 296,95
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 596 759,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
777	Rec... subv inv transférées cpte resultat	1 596 759,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 596 759,90	0,00	1 596 759,90	1 596 759,90	1 596 759,90

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	266 655 004,03	0,00		266 655 004,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	88 415 115,18	0,00		88 415 115,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	17 706 803,17	0,00		17 706 803,17
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	9 761 282,77	0,00		9 761 282,77
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	65 246 302,91	0,00		65 246 302,91
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	77 400 000,00	0,00		77 400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	400 000,00	0,00		400 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	30 500,00	0,00		30 500,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	7 695 000,00	0,00		7 695 000,00
RECETTES		0,00	0,00	178 618 792,55	0,00		178 618 792,55
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	22 293 777,00	0,00		22 293 777,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 126 448,93	0,00		3 126 448,93
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	145 503 566,62	0,00		145 503 566,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	7 695 000,00	0,00		7 695 000,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 655 004,03	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 415 115,18	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 375 427,37	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 761 282,77	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331 375,80	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 798 000,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 108 400,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 796 782,91	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 293 120,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 400 000,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 695 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 618 792,55	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 293 777,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 126 448,93	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 503 566,62	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 695 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 655 004,03	
163	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 415 115,18	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 375 427,37	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 761 282,77	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 331 375,80	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 798 000,00	
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 108 400,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 796 782,91	
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 293 120,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 400 000,00	
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 695 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 618 792,55	
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 293 777,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 126
164	Emprunts auprès des états financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448,93
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 503
										566,62
										7 695
										000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	375 912 085,47	0,00		375 912 085,47
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	327 457 750,26	0,00		327 457 750,26
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	11 197 683,00	0,00		11 197 683,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	16 074 060,00	0,00		16 074 060,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	21 082 592,21	0,00		21 082 592,21
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00		100 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	463 948 296,95	0,00		463 948 296,95
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00		60 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	273 238 721,41	0,00		273 238 721,41
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	55 046 000,00	0,00		55 046 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	135 603 575,54	0,00		135 603 575,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 912 085,47	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 538,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 381 657,06	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 630 720,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 794 480,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 521 000,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 500,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 330,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 910 137,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 244,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 600,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 470,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 277 664,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 100,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 497 010,20	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489 400,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 822 583,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 010 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 000,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 140 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705 060,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 582 592,21	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 948 296,95	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 238 721,41	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 046 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	712 000,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 891 575,54	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 912 085,47	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 538,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 381 657,06	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 630 720,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	537 000,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 794 480,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 521 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 500,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	745 330,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 910 137,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 244,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 600,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 470,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 277 664,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 100,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 497 010,20	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489 400,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 822 583,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 010 000,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	282 000,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 140 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 705 060,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 582 592,21
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 948 296,95
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 238 721,41
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 046 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	712 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 891 575,54

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2023 BP 01 LT	04/01/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 CE 01 LT	20/01/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 ARKEA 01 LT	01/02/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2023 SG 01 LT	12/03/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 CE 01 LT	16/01/2024	25 000 000,00	10 000 000,00	21 044,72	10 000 000,00	0,00
2024 ARKEA 01 LT	15/02/2024	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2024 SG 01 LT	13/03/2024	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 CA 01 LT	25/02/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025 SG 01 LT	05/03/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
2023 SFIL 02 Tirage ESTER	07/11/2023	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		100 000 000,00	10 000 000,00	21 044,72	10 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					172 000 000,00									
2020-OBLIG-CACIB-01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	30/04/2020	30/04/2030	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	25/05/2020	25/05/2034	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-03	EMISSION OBLIGATAIRE	22/05/2020	26/05/2020	26/05/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	18/06/2020	25/06/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	01/07/2020	01/07/2040	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-06	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	07/07/2020	07/07/2035	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-BRED-03	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2021	09/07/2021	09/07/2029	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,360	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2021	02/07/2021	30/04/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	09/07/2021	20/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	21/07/2021	27/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-OCTO-02	EMISSION OBLIGATAIRE	23/06/2021	07/07/2021	07/07/2032	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.651 %	0,650	0,650	EUR	X	F	O	A-1
2022-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	13/01/2022	26/01/2022	26/01/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.135 %	0,140	0,140	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-BRED-02	EMISSION OBLIGATAIRE	30/01/2023	03/02/2023	03/02/2028	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.301 %	3,300	3,300	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2023	16/06/2023	16/06/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	X	F	O	A-1
2023-OBLIG-TPICAP-02	EMISSION OBLIGATAIRE	22/06/2023	22/06/2023	22/06/2026	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,070	4,190	EUR	X	F	O	A-1
2024-OBLIG-MAREX-01	EMISSION OBLIGATAIRE	30/05/2024	03/06/2024	03/06/2036	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,420	4,490	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 176 040 070,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 176 040 070,63									
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,570	3,620	EUR	A	C	O	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,880	1,910	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,880	1,910	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	3,690	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,330	2,370	EUR	A	C	O	A-1
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,090	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,640	EUR	A	C	O	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	2,460	2,460	EUR	A	C	O	D-2
2006 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,990	EUR	A	C	O	A-1
2006 COP 01	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,020	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	3,980	4,040	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,390	EUR	A	C	O	A-1
2007 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,020	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,920	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,060	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,740	4,740	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	01/06/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	4,660	4,660	EUR	T	C	O	A-2
2018 DEXIA 01-Consolidation	SFIL CAFFIL	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,440	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	15/10/2018	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,320	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,470	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,370	EUR	T	C	O	A-1
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,550	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,260	0,270	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	10/09/2020	07/12/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,560	EUR	T	C	O	A-1
2019 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,450	EUR	T	C	O	A-1
2019 DEXIA 01	SFIL CAFFIL	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,440	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,450	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,500	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	30/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,520	0,520	EUR	A	C	O	A-1
2020 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	21/02/2020	21/02/2025	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	17/05/2021	17/05/2028	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	05/08/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.285 %	0,290	0,290	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 03	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	06/08/2029	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.004 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021-CE-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,620	EUR	X	F	O	A-1
2022 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	31/01/2022	31/01/2035	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.637 %	0,640	0,640	EUR	X	F	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2022 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	22/12/2022	22/12/2023	24 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,220	2,270	EUR	A	C	O	A-1
2022 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.5 %	2,500	2,520	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 02	CREDIT AGRICOLE IDF	06/10/2022	06/10/2022	01/03/2023	4 900 000,00	F	Taux fixe à 2.54 %	2,540	2,560	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 03	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.09 %	2,090	2,110	EUR	T	C	O	A-1
2022 CA 04	CREDIT AGRICOLE IDF	14/10/2022	14/10/2022	09/03/2023	4 000 000,00	F	Taux fixe à 2.34 %	2,340	2,360	EUR	T	C	O	A-1
2022 SFIL 01	SFIL CAFFIL	20/09/2022	12/09/2022	01/02/2023	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,600	EUR	T	C	O	A-1
2023 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	03/02/2023	05/02/2024	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,690	2,750	EUR	A	C	O	A-1
2023 BRED 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/05/2023	17/05/2023	17/11/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	4,250	4,360	EUR	S	X	O	A-1
2023 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/06/2023	15/06/2023	01/07/2026	7 533 404,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	X	C	O	A-1
2023 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	24/04/2023	27/04/2023	27/07/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,900	4,020	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 01	SFIL CAFFIL	24/04/2023	26/05/2023	01/09/2023	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,020	4,140	EUR	T	C	O	A-1
2023 SFIL 02	SFIL CAFFIL	06/10/2023	29/01/2024	01/05/2024	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,780	4,940	EUR	T	C	O	A-1
2024 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	25/07/2024	05/08/2024	05/11/2029	18 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,200	4,330	EUR	T	C	O	A-1
2024 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	06/12/2024	06/12/2024	30/05/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 3.01 %	3,010	3,040	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 348 040 070,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		172 000 000,00					10 000 000,00	1 817 532,12	0,00	533 306,49
2020-OBLIG-CACIB-01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	5,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,00	97 200,00	0,00	65 243,84
2020-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	112 500,00	0,00	67 808,22
2020-OBLIG-GFI-03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	6,40	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,00	90 000,00	0,00	54 000,00
2020-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	75 000,00	0,00	45 205,48
2020-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	15,50	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,00	80 000,00	0,00	40 109,59
2020-OBLIG-GFI-06	N	0,00	A-1	5 000 000,00	10,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,00	25 000,00	0,00	12 123,29
2021-OBLIG-BRED-03	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,52	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,00	36 000,00	0,00	17 260,27
2021-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	20 000 000,00	5,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,650	0,00	129 600,00	0,00	86 991,78
2021-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-OCTO-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	7,52	F	Taux fixe à 0.651 %	0,650	0,00	65 100,00	0,00	31 569,04
2022-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,07	F	Taux fixe à 0.135 %	0,140	0,00	13 500,00	0,00	12 538,36
2023-OBLIG-BRED-02	N	0,00	A-1	2 000 000,00	3,09	F	Taux fixe à 3.301 %	3,300	0,00	66 020,00	0,00	59 870,19
2023-OBLIG-TPICAP-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	0,46	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	10 000 000,00	403 000,00	0,00	0,00
2023-OBLIG-TPICAP-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,47	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,410	0,00	287 838,08	0,00	6 151,45
2024-OBLIG-MAREX-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	11,42	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,610	0,00	304 774,04	0,00	20 056,90
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		780 956 943,87					78 415 115,18	17 711 556,12	0,00	4 750 853,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		780 956 943,87					78 415 115,18	17 711 556,12	0,00	4 750 853,65
2003 CFF 04	N	0,00	A-1	9 999 999,99	18,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	526 315,79	495 000,00	0,00	56 013,16
2003 CFF 05	N	0,00	A-1	9 999 999,99	18,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	526 315,79	497 000,00	0,00	19 618,42
2004 CA 04	N	0,00	A-1	6 666 666,60	9,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	666 666,67	281 333,33	0,00	4 923,33

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2004DEXIA03	N	0,00	B-1	7 260 000,00	10,00	F	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé) Taux fixe à 3.57 %	3,620	660 000,00	263 501,70	0,00	238 238,00
2005 CA 06	N	0,00	A-1	7 333 333,30	10,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,140	666 666,67	303 355,56	0,00	2 266,67
2005 CE 07	N	0,00	A-1	7 333 333,27	10,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,130	666 666,67	302 983,79	0,00	2 263,89
2005 CFF 03	N	0,00	A-1	14 666 666,73	10,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	1 333 333,33	541 200,00	0,00	206 366,67
2005 CFF 04	N	0,00	A-1	9 166 666,73	10,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,500	833 333,33	415 107,41	0,00	339 428,26
2005 DEXIA 05	N	0,00	A-1	9 166 666,73	10,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,090	833 333,33	374 547,46	0,00	84 891,20
2005SG04	N	0,00	A-1	14 666 666,73	10,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	1 333 333,33	533 866,67	0,00	206 100,46
2006 CA 04	N	0,00	D-2	12 000 000,00	11,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	2,880	1 000 000,00	337 234,97	0,00	107 456,70
2006 CFF 01	N	0,00	A-1	7 999 999,94	11,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,950	666 666,67	315 927,78	0,00	241 994,90
2006 COP 01	N	0,00	A-1	7 999 999,94	11,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,020	666 666,67	321 200,00	0,00	24 200,00
2006 IXIS 05	N	0,00	D-3	7 999 999,94	11,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,040	666 666,67	322 822,22	0,00	72 966,67
2006 SG 06	N	0,00	A-1	7 999 999,94	11,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,340	666 666,67	347 155,55	0,00	77 594,81
2007 CFF 01	N	0,00	A-1	18 000 000,00	17,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,220	1 000 000,00	761 280,00	0,00	715 057,78
2007 DEXIA 03 BIS	N	0,00	A-1	9 333 333,28	13,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	666 666,67	390 820,37	0,00	303 249,07
2007 SG 07	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,00	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	4,230	500 000,00	394 003,36	0,00	181 807,64
2008 BEI 04	N	0,00	A-1	7 692 307,68	8,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	769 230,77	366 153,85	0,00	216 946,15
2008 CA 05	N	0,00	A-1	19 366 666,72	13,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,060	1 383 333,33	979 818,85	0,00	266 717,81
2009 BEI 01	N	0,00	A-1	8 000 000,00	9,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,740	800 000,00	379 280,00	0,00	311 009,60

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2018 CDC 01	N	0,00	A-2	9 812 500,00	39,17	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	2,260	250 000,00	158 959,45	0,00	10 699,02
2018 DEXIA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 000 000,00	19,83	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,580	400 000,00	233 932,66	0,00	30 734,91
2018 SG 01	N	0,00	A-1	7 676 666,55	12,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,320	626 666,68	97 322,38	0,00	7 578,75
2018 SG 02 - Consolidation	N	0,00	A-1	25 000 000,00	24,89	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,560	1 000 000,00	727 032,71	0,00	66 928,95
2018CE01	N	0,00	A-1	14 000 000,00	13,96	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,330	1 000 000,00	379 710,83	0,00	13 531,73
2019 ARKEA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	8 000 000,00	15,83	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,660	500 000,00	239 321,46	0,00	31 856,50
2019 CA 01	N	0,00	A-1	7 875 000,00	15,71	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,530	500 000,00	229 779,37	0,00	6 793,73
2019 CE 01-Consolidation	N	0,00	A-1	7 875 000,00	15,68	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,530	500 000,00	229 881,99	0,00	12 457,55
2019 CFF 01	N	0,00	A-1	37 500 000,00	14,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	2 500 000,00	164 531,25	0,00	32 812,50
2019 DEXIA 01	N	0,00	A-1	56 250 000,00	14,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	3 750 000,00	241 312,50	0,00	37 858,33
2019 SG 01 - Consolidation	N	0,00	A-1	20 000 000,00	15,73	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,260	1 250 000,00	553 601,37	0,00	7 561,56
2019 SG 02	N	0,00	A-1	37 500 000,00	14,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,500	2 500 000,00	186 302,08	0,00	31 918,06
2019BEI01	N	0,00	A-1	51 176 470,58	14,82	F	Taux fixe à 0.522 %	0,520	3 411 764,71	267 141,17	0,00	42 940,47
2020 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	0,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	3,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	8,59	F	Taux fixe à 0.285 %	0,290	0,00	42 750,00	0,00	17 100,00
2021 BEI 03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	4,60	F	Taux fixe à 0.004 %	0,000	0,00	600,00	0,00	240,00
2021-CE-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,52	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,00	62 000,00	0,00	29 794,44
2022 BEI 01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	10,08	F	Taux fixe à 0.637 %	0,640	0,00	95 550,00	0,00	87 587,50

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
2022 BEI 02	N	0,00	A-1	20 800 000,00	12,97	V	(Euribor 3M + 0.134)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,050	1 600 000,00	524 651,58	0,00	10 149,98
2022 CA 01	N	0,00	A-1	4 246 666,64	12,92	F	Taux fixe à 2.5 %	2,520	326 666,68	103 104,17	0,00	7 894,44
2022 CA 02	N	0,00	A-1	4 287 500,00	13,92	F	Taux fixe à 2.54 %	2,560	306 250,00	105 985,47	0,00	8 146,08
2022 CA 03	N	0,00	A-1	2 857 142,88	4,94	F	Taux fixe à 2.09 %	2,110	571 428,56	55 235,71	0,00	2 786,67
2022 CA 04	N	0,00	A-1	3 200 000,00	7,94	F	Taux fixe à 2.34 %	2,360	400 000,00	71 370,00	0,00	3 822,00
2022 SFIL 01	N	0,00	A-1	8 666 666,64	12,83	F	Taux fixe à 2.57 %	2,600	666 666,68	216 308,33	0,00	33 695,56
2023 BEI 01	N	0,00	A-1	23 333 333,33	13,09	V	(Euribor 3M + 0.204)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,360	1 666 666,67	607 271,18	0,00	76 811,66
2023 BRED 01	N	0,00	A-1	19 000 000,00	8,38	V	(Euribor 6M + 0.59)-Floor 0 sur Euribor 6M	3,430	1 500 000,00	575 829,17	0,00	56 680,55
2023 CDC 01	N	0,00	A-1	7 533 404,00	25,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé) + (Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret	3,400	0,00	244 569,15	0,00	114 327,09
2023 CE 01	N	0,00	A-1	16 250 000,00	6,32	V	(Euribor 3M + 0.63)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,820	2 500 000,00	494 004,17	0,00	65 293,40
2023 SFIL 01	N	0,00	A-1	15 714 285,74	5,42	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,640	2 857 142,84	451 062,14	0,00	27 703,29
2023 SFIL 02	N	0,00	A-1	19 250 000,00	19,08	V	(Euribor 3M + 0.86)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,030	1 000 000,00	644 805,42	0,00	86 883,38
2024 BEI 01	N	0,00	A-1	18 000 000,00	21,60	V	(Euribor 3M + 0.56)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,750	0,00	558 287,54	0,00	71 529,36
2024 CFF 01	N	0,00	A-1	0,00	8,41	F	Taux fixe à 3.01 %	3,040	0,00	225 750,00	0,00	37 625,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		952 956 943,87					88 415 115,18	19 529 088,24	0,00	5 284 160,14

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	9 812 500,00	2	40,00		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	0,00	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	2,260	158 959,45	0,00	1,03
TOTAL (A)		10 000 000,00	9 812 500,00						0,00			158 959,45	0,00	1,03
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	7 260 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	441 260,91	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,620	263 501,70	0,00	0,76
TOTAL (B)		19 800 000,00	7 260 000,00						441 260,91			263 501,70	0,00	0,76
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	12 000 000,00	2	30,00		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	0,00	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	2,880	337 234,97	0,00	1,26
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	7 999 999,94	3	30,00		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	0,00	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,040	322 822,22	0,00	0,84

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (D)		50 000 000,00	19 999 999,94						0,00			660 057,19	0,00	2,10
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		79 800 000,00	37 072 499,94						441 260,91			1 082 518,34	0,00	3,89

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	66	1	0	0	0	
	% de l'encours	96,13	1,03	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	915 884 443,93	9 812 500,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 260 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	1,26	0,84	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	12 000 000,00	7 999 999,94	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		2022-12-14
	Catégories de biens amortis		
L	2031-5-FRAIS D'ETUDES NON SUIVI DE REALISATIONS	5	14/12/2022
L	204131-5-PR-DEPARTEMENTS BIENS MOB. MAT. ETUDES	5	14/12/2022
L	204132-15-PR-DEPARTEMENTS BATIMENTS ET INSTAL.	15	14/12/2022
L	2041481-5-PR-AUTRES COM. BIENS MOB. MAT. ETUDES	5	14/12/2022
L	2041482-5-PR-AUTRES COMMUNES BAT. ET INSTAL.	5	14/12/2022
L	2041482-30-PR-AUTRES COMMUNES BAT. ET INSTAL.	30	14/12/2022
L	20415311-5-CAISSE ECOLES BIENS MOB. MAT.ETUDES	5	14/12/2022
L	2041581-5-PR-AUTRES GROUP. BIENS MOB. MAT. ETUDES	5	14/12/2022
L	2041582-5-PR-AUTRES GROUP. BATIMENTS ET INSTAL.	5	14/12/2022
L	2041582-30-PR-AUTRES GROUP. BATIMENTS ET INSTAL.	30	14/12/2022
L	20421-5-PR-PERS. DT PRIVE BIENS MOB. MAT. ETUDES	5	14/12/2022
L	20422-30-PR-PERS. DT PRIVE BATIMENTS ET INSTAL.	30	14/12/2022
L	20422-5-PR-PERS. DT PRIVE BATIMENTS ET INSTAL.	5	14/12/2022
L	204412-15-ORGA. PUBLICS BATIMENTS ET INSTAL.	15	14/12/2022
L	2051-5-PR-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	14/12/2022
L	2121-10-PR-PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	10	14/12/2022
L	2128-10-PR-AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	10	14/12/2022
L	21318-24-PR-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	24	14/12/2022
L	21318-26-PR-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	26	14/12/2022
L	21318-28-PR-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	28	14/12/2022
L	21318-29-PR-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	29	14/12/2022
L	21318-30-PR-AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30	14/12/2022
L	21351-17-PR-BATIMENTS PUBLICS	17	14/12/2022
L	21351-18-PR-BATIMENTS PUBLICS	18	14/12/2022
L	21351-30-PR-BATIMENTS PUBLICS	30	14/12/2022
L	2138-15-PR-AUTRES CONSTRUCTIONS	15	14/12/2022
L	2141-30-PR-BATIMENTS PUBLICS	30	14/12/2022
L	2145-30-PR-INSTAL. GENE. AGENCEMENTS AMENAG.	30	14/12/2022
L	2148-15-PR-AUTRES CONSTRUCTIONS	15	14/12/2022
L	2151-15-PR-RESEAUX DE VOIRIE	15	14/12/2022
L	21538-15-PR- AUTRES RESEAUX	15	14/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du	Délégation du
L	21568-15-PR-AUTRES MAT. ET OUT. INCEN. DEF. CIVILE	15	14/12/2022
L	2158-10-PR-AUTRES INSTAL. MAT. ET OUTIL. TECHN	10	14/12/2022
L	2158-15-PR-AUTRES INSTAL. MAT. ET OUTIL. TECHN	15	14/12/2022
L	21738-10-PR-AUTRES CONSTRUCTIONS	10	14/12/2022
L	21758-10-PR-AUTRES INSTAL. MAT. ET OUTIL. TECHN.	10	14/12/2022
L	2181-5-PR-INSTAL. GENE. AGENCE. AMENAGE. DIVERS	5	14/12/2022
L	21828-5-PR-AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	5	14/12/2022
L	21838-5-PR-AUTRES MATERIELS INFORMATIQUE	5	14/12/2022
L	21848-10-PR-AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOB.	10	14/12/2022
L	2188-5-PR-AUTRES	5	14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 44	Intitulé de l'opération : RELATIVES A L'OP. 44ROMAINV			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
45 OP. 44ROMAINV (5)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00

N° opération : 45	Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
45 PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 (5)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
RECETTES (b)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45		Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	5 659 142,00	0,00	5 830 000,00	5 830 000,00	

N° opération : 46		Intitulé de l'opération : PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 PART SIGEIF RECETTES - OPE 46			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	
45 PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 (5)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	
RECETTES (b)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	110 921,73	0,00	65 000,00	65 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					9 587 800,89
204131		Subventions d'équipement	Départements	Département	5 000,00
2041481		Subventions biens mobiliers, matériels, études	Collectivités Territoriales ou EPA	Etablissement de droit public	1 206 845,99
2041482		Subventions d'équipement	Communes	Commune	108 400,00
2041581		Subventions pour biens mobiliers	EPT	Etablissement de droit public	732 764,10
2041582		Subventions d'équipement - Bâtiments et installations	EPT	Etablissement de droit public	502 193,94
20421		Subventions pour biens mobiliers, matériel et études	Associations	Association	280 336,24
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	6 752 260,62
FONCTIONNEMENT (total)					14 468 100,00
6281		Portail de l'administration numérique en Ile-de-France	MAXIMILIEN	Autre personne de droit public	27 000,00
6281		Observatoire des Déchets Ile de Fance - Informations sur les technologies	ORDIF	Association	3 000,00
6281		Informations pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers	CITEO	Entreprise	1 000,00
6281		Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret	AUTF	Association	3 000,00
6281		Renouvellement du transport fluvial de fret	ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Entreprise	1 000,00
6281		Informations sur le recyclage	CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Association	11 000,00
6281		Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets	AMORCE	Association	11 000,00
6281		Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets	COMPOST PLUS	Autre personne de droit privé	6 000,00
6281		Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités	RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Association	11 000,00
6281		Information, sensibilisation et communication sur le recyclage des graves de mâchefers	ANGM	Association	7 000,00
6281		Réseau d'experts pour l'environnement	AFITE	Autre personne de droit privé	3 300,00
6281		Amélioration de la sécurité dans les entreprises	ICSI	Association	6 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Lutte contre la Pollution atmosphérique	AIRPARIF	Association	60 000,00
6281		Regroupement de collectivités liées à une installation de méthanisation	METHEOR	Entreprise	2 200,00
6281		Informations sur les nouveautés et les évolutions réglementaires	ASTEER	Association	1 010,00
6281		Infos sur la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz	ATEE	Association	19 700,00
6281		Réseau d'experts au service de l'économie circulaire	RISPO	Association	1 400,00
6281		Observatoire du bruit en Ile-de-France	BRUIT PARIF	Association	10 500,00
6281		Gestion durable de l'eau, des milieux, des sols urbains et des biodéchets	CLUSTER EMS	Association	18 000,00
6281		Cotisations à déterminer	A DETERMINER	Autre personne de droit privé	24 710,00
6281		Développement d'une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales	ASSOCIATION OREE	Association	7 500,00
6281		Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique pour promouvoir l'économie circulaire	INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Autre personne de droit privé	8 500,00
6281		Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau	PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Association	2 000,00
6281		Gestion durable des déchets minimisant l'impact des déchets sur l'environnement	MUNICIPAL WASTE EUROPE	Association	15 000,00
6281		Développement de la prévention et la gestion de proximité des biodéchets	RESEAU COMPOST CITOYEN ILE DE France	Association	3 000,00
6281		Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication	COTER NUMERIQUE	Association	550,00
6281		Syndicat ayant pour objectif d'équiper le territoire en augmentant la part d'énergies renouvelables	SIPPEREC	Etablissement de droit public	8 550,00
6281		Groupement de soutien aux initiatives de solidarité et coopérations internationales	YCID	Autre personne de droit privé	1 000,00
6281		Contribution à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre	CENTRE HUBERTINE AUCLERT	Etablissement de droit public	2 000,00
6281		Echanges de savoirs ou de savoir-faire entre professionnels territoriaux	AFIGESE	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole	APUR	Association	50 000,00
6281		Défense des intérêts des adhérents au près des fournisseurs de logiciels	ACPUSI	Association	680,00
65733		Subventions de fonctionnement pour le réemploi et la lutte contre le gaspillage	Départements	Département	20 000,00
657348		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant un centre de traitement du SYCTOM	Etablissement de droit public	3 217 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, pour le réemploi, l'innovation et la lutte contre le gaspillage	Collectivités Locales	Etablissement de droit public	910 000,00
657358		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	1 650 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème F et des recettes du verre	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	6 807 000,00
657358		Accompagnement insertion et pôle économie circulaire	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	6 000,00
65748		Soutien pour les actions de tri, le réemploi, l'innovation et lutte contre le gaspillage	Personnes de droit privé / Associations	Association	650 000,00
65748		Think-tank sur une prospérité partagée à l'ère numérique	SAPIENS	Association	30 000,00
65748		Amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les PVD	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Autre personne de droit privé	850 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		93,00	0,00	93,00	49,80	16,60	66,40
Adjoint administratif pal 1 cl	C	13,00	0,00	13,00	9,80	0,00	9,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	10,00	0,00	10,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,00	11,00	6,00	2,00	8,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	19,00	0,00	19,00	6,00	8,60	14,60
Attaché principal	A	13,00	0,00	13,00	9,00	3,00	12,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	12,00	0,00	12,00	9,00	3,00	12,00
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2 cl	B	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		90,00	0,00	90,00	28,40	34,60	63,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	28,00	0,00	28,00	2,00	20,00	22,00
Ingénieur en chef	A	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en chef hors classe	A	5,00	0,00	5,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur général	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	33,00	0,00	33,00	16,40	11,60	28,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat d'accompagnement dans		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		185,00	0,00	185,00	78,20	52,20	130,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	0	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	332-10	CDI
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	333-1_333-10	CDD
D.G.A.S. + 400.000 hab	A	OTR	0	0,00	343-1_343-3	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	332-10	CDI
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-13	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	0	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	0	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2025

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 86 rue Regnault - 75013 PARIS (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
21/11/2016 - Détention d'une part du capital	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50 000,00
09/12/2016 - Détention d'une part du capital	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2 400 840,00
31/03/2023 - Détention d'une part du capital	Semotris Sevrans	Semotris Sevrans	Société d'Economie Mixte à Opération Unique SEMOP	200 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	90 011 875,08	90 011 875,08
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	111 926 748,38	111 926 748,38
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	21 914 873,30	21 914 873,30

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		90 011 875,08	90 011 875,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		88 415 115,18	88 415 115,18
1631	Emprunts obligataires	10 000 000,00	10 000 000,00
1641	Emprunts en euros	78 415 115,18	78 415 115,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 596 759,90	1 596 759,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 596 759,90	1 596 759,90

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		111 926 748,38	III
Ressources propres externes de l'année (a)		22 293 777,00	22 293 777,00
10222	FCTVA	22 293 777,00	22 293 777,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		89 632 971,38	89 632 971,38
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	87 482 128,29	87 482 128,29
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041481	<i>Subv. Autres cnes: Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041482	<i>Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
280415311	<i>CDE : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041581	<i>Autres grpts-Biens mob., mat. et études</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	0,00
28141	<i>Construct° sol autrui - Bâtiments public</i>	0,00	0,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° généré.</i>	0,00	0,00
28148	<i>Construct° sol autrui - Autres construct</i>	0,00	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00	0,00
281738	<i>Autres constructions (m. à dispo)</i>	0,00	0,00
281758	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 150 843,09	2 150 843,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Comité Syndical
Séance du 28 mars 2025

DÉLIBÉRATION N° C2025-005

L'an deux mille vingt-cinq, vingt-huit mars à dix heures et trente minutes, se sont réunis, à L'Usine l'Interval à Ivry-sur-Seine, les membres du Comité Syndical du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 19 mars 2025, sous la Présidence de M. Corentin DUPREY, Président du Syctom.

Secrétaire de séance : M. Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	19 mars 2025
Nombre de délégués en exercice :	87
Présents :	44

Objet : Approbation du Budget primitif 2025

Etaient présents :

M. Alexis BACHELAY, M. Pierre RABADAN, Mme Jacqueline BELHOMME, M. Khaled BEN-MOHAMED, M. Benoît BLOT, M. Geoffroy BOULARD, M. Philippe BOUYSSOU, M. Mike BUDAKCI, M. Jean-Luc CAEDDU Jean-Luc, M. Eric CESARI, M. Pierre CHEVALIER, Mme Perrine COULTER, Mme Florence CROCHETON-BOYER, Mme Sophie DESCHIENS, M. Bruno JACON, M. Corentin DUPREY, M. Jean-Paul FAUCONNET, M. Lino FERREIRA, M. Vincent FRANCHI, Mme Kheira FREIH BENGABOU, Mme Jean-Michel GENESTIER, M. Daouda GORY, M. Antoine GUILLOU, M. Mathieu HANOTIN, Mme Florence HOUDOT, M. Julien JABOUIN, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Patrick LASCOUX, Mme Nathalie LAVILLE, M. Yvon LEJEUNE, M. Florentin LETISSIER, Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mme Najat MABCHOUR, Mme Florence DE PAMPELONNE, Mme Françoise MONTSENY, M. Pascal PELAIN, M. Christian PERNOT, Mme Raphaëlle PRIMET, M. Sylvain RAIFAUD, M. Paul SIMONDON, Mme Delphine TERLIZZI, M. Pascal TURANO, Mme Léa VASA, Mme Zineb ZOUAOUI

Etaient suppléés :

M. Frédéric BADINA-SERPETTE titulaire est suppléé par M. Pierre RABADAN suppléant(e)

M. Jean-Philippe DUMONT titulaire est suppléé par M. Bruno JACON suppléant(e)

M. Hervé MARSEILLE titulaire est suppléé par Mme Florence DE PAMPELONNE suppléant(e)

Etaient absents excusés :

M. Pierre BAGUET, M. Eric BERDOATI, M. Jack-Yves BOHBOT, M. Karim BOUAMRANE, M. Grégory CANAL, M. Sidi CHIAKH, M. Kader CHIBANE, M. Mahor CHICHE, Mme Michèle CLAVEAU, M. François DAGNAUD, M. Jean-Philippe DAVIAUD, Mme Lamia EL AARAJE, M. Fouad EL KOURADI, Mme Nelly GARNIER, M. Jean-Philippe GILLET, Mme Nadine HERRATI, Mme Pénélope KOMITES, Mme Johanne KOUASSI, Mme Anessa LAHOUASSA, M. Philippe LAMARCHE, M. Jean LAUSSUCQ, M. Thierry LE GAC, Mme Béatrice LECOUTURIER, Mme Odette MENDES, Mme Carine PETIT, M. Jérémy REDLER, M. Hamidou SAMAKE, M. Florian SITBON, M. Mostefa SOFI, Mme Cécile SPANO, M. Ludovic TORO

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. Rafik ALOUT donne procuration à M. Jean-Paul FAUCONNET
M. Jean-Noël AQUA donne procuration à Mme Raphaëlle PRIMET
Mme Christiane BARODY-WEISS donne procuration à M. Pierre CHEVALIER
Mme Françoise CELATI donne procuration à M. Patrick LASCOUX
Mme Rachida DATI donne procuration à M. Vincent FRANCHI
M. Alexis GOVCIYAN donne procuration à M. Geoffroy BOULARD
M. Abdelfattah MESSOUSSI donne procuration à M. Mathieu HANOTIN
M. Patrice PINARD donne procuration à M. Eric CESARI
Mme Audrey PULVAR donne procuration à M. Paul SIMONDON
Mme Gabriela REIGADA donne procuration à M. Benoît BLOT
M. André SANTINI donne procuration à M. Corentin DUPREY
M. François VAUGLIN donne procuration à M. Antoine GUILLOU

Le Comité,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 et suivants et L. 5212-18 et suivants,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 3898 du 14 décembre 2022 relative l'adoption du règlement budgétaire et financier du Sycotm,

Vu la délibération n° C2025-002 du 07 février 2025 relative au débat sur les orientations budgétaires 2025,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2025 adressés aux membres du Comité,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Adopté à l'unanimité

Votants : 56
Pour : 52 M. Rafik ALOUT, M. Jean-Noël AQUA, M. Alexis BACHELAY, M. Pierre RABADAN, Mme Christiane BARODY-WEISS, Mme Jacqueline BELHOMME, M. Khaled BEN-MOHAMED, M. Benoît BLOT, M. Geoffroy BOULARD, M. Philippe BOUYSSOU, Mme Françoise CELATI, M. Eric CESARI, M. Pierre CHEVALIER, Mme Perrine COULTER, Mme Florence CROCHETON-BOYER, Mme Rachida DATI, Mme Sophie DESCHIENS, M. Bruno JACON, M. Corentin DUPREY, M. Jean-Paul FAUCONNET, M. Lino FERREIRA, M. Vincent FRANCHI, Mme Kheira FREIH BENGABOU, Mme Jean-Michel GENESTIER, M. Daouda GORY, M. Alexis GOVCIYAN, M. Antoine GUILLOU, M. Mathieu HANOTIN, M. Julien JABOUIN, M. Boris JAMET-FOURNIER, M. Patrick LASCOUX, Mme Nathalie LAVILLE, M. Yvon LEJEUNE, M. Florentin LETISSIER, Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mme Najat MABCHOUR, Mme Florence DE PAMPELONNE, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Françoise MONTSENY, M. Pascal PELAIN, M. Christian PERNOT, M. Patrice PINARD, Mme Raphaëlle PRIMET, Mme Audrey PULVAR, M. Sylvain RAIFAUD, Mme Gabriela REIGADA, M. André SANTINI, M. Paul SIMONDON, Mme Delphine TERLIZZI, Mme Léa VASA, M. François VAUGLIN, Mme Zineb ZOUAOU
Contre :
Abstention : 4 M. Mike BUDAKCI, M. Jean-Luc CAEDDU Jean-Luc, Mme Florence HOUDOT, M. Pascal TURANO
NPPV :

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Sycotm, au titre de l'exercice 2025, est voté par nature.

Article 2 : le Budget Primitif 2025 est adopté :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement,
- Par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le Budget Primitif 2025 est arrêté comme suit :

	BP 2025
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	465 545 056,85
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	465 545 056,85

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	278 251 763,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	278 251 763,93

Article 4 : Les autorisations de programme et leurs crédits de paiement sont votés tels que présentés ci-dessous :

			Montant des AP			
			Montants AP votées après BS de 2024	Montants AP votées après fongibilité de 2024	Révision au titre du BP de 2025	Total Cumulé
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	277 272 427,56	277 272 427,56	60 607 089,92	337 879 517,48
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	74 859 562,40	-	74 859 562,40
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	692 317 023,42	692 057 923,42	13 621 933,14	705 679 856,56
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	287 894 472,75	287 894 472,75	- 16 932 988,90	270 961 483,85
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	310 820 313,78	311 020 313,78	35 642 731,78	346 663 045,56
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2027	57 896 712,16	57 896 712,16	- 1 142 395,08	56 754 317,08
201903	Plans de prévention	2019-2029	55 825 895,09	55 825 895,09	- 6 800 246,37	49 025 648,72
201902	Gestion du Sycotm	2019-2029	37 841 600,32	37 841 600,32	12 912 944,83	50 754 545,15
201904	Biodéchets	2019-2029	8 534 345,06	8 534 345,06	- 2 492 245,06	6 042 100,00
TOTAL			1 803 262 352,54	1 803 203 252,54	95 416 824,26	1 898 620 076,80

			Montant des CP				
			Crédits de paiement antérieurs à 2024	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025 (BP 2025)	Reste à financer en 2026 (après BS de 2024)	Reste à financer au-delà de 2026 (après BS de 2024)
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	89 453 958,58	28 455 558,90	56 950 000,00	36 060 000,00	126 960 000,00
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	74 859 562,40	-			-
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	567 200 695,21	16 479 161,35	50 000 000,00	55 000 000,00	17 000 000,00
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2027	211 641 694,17	26 219 789,68	30 000 000,00	3 100 000,00	-
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2029	12 626 415,40	8 726 130,16	6 808 400,00	99 502 100,00	219 000 000,00
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2027	21 175 143,44	2 314 173,64	10 825 000,00	9 220 000,00	13 220 000,00
201903	Plans de prévention	2019-2029	8 276 437,56	4 251 814,64	7 009 065,68	7 372 082,71	22 116 248,12
201902	Gestion du Sycotom	2019-2029	7 982 428,75	7 221 961,19	8 521 923,17	7 099 558,01	19 928 674,03
201904	Biodéchets	2019-2029	927 100,00	-	-	1 278 750,00	3 836 250,00
TOTAL			994 143 435,51	93 668 589,56	170 114 388,85	218 632 490,72	422 061 172,15

Article 5 : le Président est autorisé pour l'année 2025 à procéder aux mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections du budget.

Article 6 : le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour l'exécution de la délibération.

M. Corentin DUPREY

M. Yvon LEJEUNE

Président du Sycotom

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Sycotom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Paris, dans un délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>